



Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2014
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-septième session

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Rapport de l'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable, Alfred Maurice de Zayas*, **

Résumé

Le présent rapport, qui est le troisième rapport soumis par l'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable au Conseil des droits de l'homme, conformément à la résolution 25/15 du Conseil, offre un résumé des activités menées par l'Expert indépendant entre juin 2013 et juin 2014 et complète les précédents rapports de l'Expert indépendant au Conseil et à l'Assemblée générale. Dans le rapport, l'Expert indépendant: a) procède à une étude préliminaire des effets néfastes des dépenses militaires, y compris les conflits armés en cours, la guerre contre le terrorisme, la surveillance, l'acquisition de matériel militaire, la recherche à des fins militaires, le détournement d'armes et la corruption, sur la réalisation d'un ordre international démocratique et équitable; b) rappelle que la paix est une condition nécessaire à l'établissement d'un ordre international juste, qui requiert des négociations sur le désarmement menées de bonne foi et une transition progressive de budgets donnant la priorité aux dépenses militaires vers des budgets axés sur la sécurité humaine; c) formule des recommandations concrètes à l'intention des États, des parlements, des institutions nationales des droits de l'homme, de la société civile et du Conseil des droits de l'homme.

* Soumission tardive.

** L'annexe au présent rapport est distribuée telle qu'elle a été reçue, dans la langue originale seulement.

GE.14-08731 (F) 050115 060115



* 1 4 0 8 7 3 1 *

Merci de recycler



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Activités	2–5	3
III. Données factuelles et difficultés à surmonter	6–34	6
A. Sécurité humaine	10–15	7
B. L’anéantissement nucléaire: une épée de Damoclès	16–20	9
C. Obstacles	21–34	11
IV. Bonnes pratiques et aspects positifs	35–62	14
A. Conférence du désarmement	36–37	14
B. Résolutions de l’Assemblée générale et déclarations du Secrétaire général ...	38–39	15
C. Rôle de la Cour internationale de Justice	40–42	16
D. Commerce des armes et zones de paix	43–44	17
E. Études récentes sur les répercussions négatives de la distribution inégale des richesses sur la croissance économique	45–48	17
F. Le Conseil des droits de l’homme et son mécanisme d’Examen périodique universel	49–53	18
G. Atelier du Conseil des droits de l’homme sur les mesures coercitives unilatérales	54–57	20
H. Journée internationale de la paix et Journée mondiale d’action sur les dépenses militaires	58–59	21
I. Déclaration de Bruxelles	60–62	22
V. Conclusions et recommandations	63–88	23
A. Conclusions	63–66	23
B. Recommandations	67–88	24
VI. Note	89–90	27
Annexes		
I. Excerpts from or full text of relevant documents		28
II. Agenda for the expert consultation, 15 May 2014		30
III. Community of Latin American and Caribbean States Proclamation of Latin America and the Caribbean as a zone of peace, 29 January 2014 (full text)		31
IV. PEN International Bled Manifesto of the Writers for Peace Committee (full text)		33
V. Declaration of Brussels: Toward a democratic and equitable international order, 16/17 October 2013 (full text)		34
VI. Danish Institute of Human Rights submission on participation		36
VII. The fifteen countries with the highest military expenditures in 2013		38
VIII. Comparison of budget share allocated to military, education and health care		39
IX. Allocation of income tax dollars 2013 (United States of America)		40
X. World nuclear forces		42

«Le commerce mondial des armes et l'excès de dépenses militaires dont il s'accompagne continuent de représenter le plus important détournement des priorités mondiales connu à ce jour. Il favorise les guerres, les activités criminelles et les violences ethniques, déstabilise les démocraties émergentes, entraîne l'augmentation des budgets militaires au détriment des services de santé, de l'éducation et des infrastructures de base, et aggrave les inégalités dans les relations internationales ainsi que le sous-développement. À défaut d'une action coordonnée à large échelle, le militarisme demeurera un fléau anéantissant tout espoir de connaître un XXI^e siècle plus pacifique et plus juste.» (Oscar Arias, ancien Président du Costa Rica et lauréat du prix Nobel de la paix¹)

I. Introduction

1. Le présent rapport intérimaire doit être lu en parallèle avec les précédents rapports de l'Expert indépendant au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale, qui, ensemble, visent à couvrir les nombreux domaines mentionnés dans les résolutions 18/6, 21/9 et 25/15 du Conseil, en tenant dûment compte des observations et des propositions formulées par les États, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales, ainsi que des communications adressées au titulaire du mandat, des réponses apportées au questionnaire et des dialogues qui ont été menés. Sous-tendu par la conviction que la paix est une condition indispensable à l'établissement d'un ordre international démocratique et équitable, le présent rapport préliminaire sur le désarmement au service du développement appuie l'idée selon laquelle le désarmement doit être une priorité pour la communauté internationale. Le désarmement doit notamment passer par l'arrêt de la fabrication et du stockage des armes, en particulier des armes de destruction massive, et s'accompagner d'une importante réduction du commerce des armes. La diminution des budgets militaires permettra de favoriser le développement durable, d'éradiquer l'extrême pauvreté, de s'attaquer aux problèmes mondiaux, y compris les pandémies et les changements climatiques et d'éduquer et de socialiser les jeunes dans le sens de la paix, de la coopération et de la solidarité internationale. Des mesures concertées visant à convertir des économies qui privilégient les intérêts militaires en des économies qui favorisent la sécurité humaine seront en outre génératrices d'emplois et de stabilité².

II. Activités

2. Entre le 15 juin 2013 et le 30 juin 2014, l'Expert indépendant a entrepris de nombreuses activités relatives aux différents aspects de son mandat. En février 2014, il a envoyé un questionnaire aux États (voir annexe I), aux organisations intergouvernementales, aux institutions nationales des droits de l'homme et à des organisations non gouvernementales

¹ Voir «Fundación Arias para la Paz y el Progreso Humano», consultable à l'adresse www.un-ngls.org/spip.php?page=amdg10&id_article=2592. Voir également http://arcwebsite.org/pages/vj_arc_oxfam_birm_jan06.htm.

² Miriam Pemberton, «Demilitarizing the economy» (Institute for Policy Studies), consultable à l'adresse www.ips-dc.org/blog/demilitarizing_the_economy_a_movement_is_underway; Replacing Defense Industry Jobs, consultable à l'adresse <http://newprioritiesnetwork.org/fact-sheet-replacing-defense-industry-jobs/>. <http://www.ips-dc.org/staff/miriam>; C. N. Makupula, «Disarmament and development: a South African perspective», dans *Disarmament Forum* (Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), 2003). Voir le rapport de la CNUCED intitulé «World Investment Report 2014», disponible à l'adresse <http://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=937>, et les observations y relatives, consultables à l'adresse www.rtcc.org/2014/06/24/sustainable-development-goals-face-2-5-trillion-funding-shortfall/. Voir également www.scidev.net/global/mdgs/feature/jeffrey-sachs-sdgs-big-science.html.

afin d'obtenir des informations utiles pour l'établissement de son rapport thématique au Conseil. Il remercie tous ceux qui y ont répondu.

3. L'Expert indépendant a reçu des lettres et des appels de particuliers et de groupes, dont il a accusé réception et tenu compte. Pendant la période considérée, l'Expert indépendant s'est associé à d'autres titulaires de mandat pour lancer des appels aux gouvernements. Il a également fait de nombreuses déclarations dans les médias au sujet d'un large éventail de questions et s'est régulièrement entretenu avec des membres des missions permanentes à Genève et à New York, et avec des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, des militants de la société civile et d'autres parties prenantes. Il a en outre participé à des groupes de travail compétents à l'occasion des vingt-quatrième, vingt-cinquième et vingt-sixième sessions du Conseil des droits de l'homme.

4. L'Expert indépendant a aussi participé à des manifestations en lien avec son mandat, à savoir:

a) Du 24 au 28 juin 2013, il a participé à la réunion annuelle des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, qui s'est tenue à Vienne;

b) Les 27 et 28 juin 2013, il a participé à un atelier sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 dans le cadre de la Conférence Vienne+20;

c) Les 16 et 17 octobre 2013, il a assisté à la cinquième conférence internationale pour une assemblée parlementaire mondiale, tenue au Parlement européen à Bruxelles, et est intervenu sur le droit de participation³;

d) Le 11 mars 2014, il a présenté un document de fond dans le cadre de l'atelier sur le commerce et les droits de l'homme organisé par la Mission permanente de l'Équateur à Genève;

e) Du 3 au 5 avril 2014, il a donné des conférences sur la participation du public et la transparence budgétaire dans le cadre d'une réunion organisée à Vienne par le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies et par la Campagne pour un parlement à l'ONU;

f) Le 15 mai 2014, il a organisé, à Bruxelles, une consultation d'experts sur les dépenses militaires et l'ordre international (voir annexe II);

g) Le 23 mai 2014, il est intervenu dans le cadre d'un atelier consacré aux effets des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme qui s'est tenu à Genève⁴;

h) Du 8 au 11 juin, il a participé à la Conférence du National Congress of American Indians à Anchorage (Alaska, États-Unis d'Amérique) pour s'informer sur les conséquences des activités militaires et des activités d'extraction sur le territoire des Amérindiens.

5. Conformément au paragraphe 18 de la résolution 25/15 du Conseil, l'Expert indépendant a noué des relations avec les milieux universitaires, avec des groupes de réflexion et avec des instituts de recherche, à savoir:

a) Il a apporté une contribution à l'atelier sur la participation du public qui s'est tenu à l'Institut danois des droits de l'homme à Copenhague les 24 et 25 septembre 2013;

³ Voir <http://blog.unpacampaign.org/2013/10/uns-independent-expert-alfred-de-zayas-time-for-a-world-parliamentary-assembly/>.

⁴ Voir www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14639&LangID=E.

- b) Il a donné une conférence sur la portée de son mandat à l'Université de Genève le 27 septembre 2013;
- c) Il a donné une conférence sur son mandat à la Harvard Law School le 24 octobre 2013;
- d) Le 25 octobre 2013, il a accordé à Amherst Media un entretien télévisé sur les activités relevant de son mandat⁵;
- e) Il a participé à une table ronde et enregistré un entretien à l'Institut international pour la paix à New York, le 29 octobre, avec le Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association et le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats⁶;
- f) Il a donné une conférence sur son mandat à l'Université de Genève le 6 novembre 2013;
- g) Il a joué le rôle de modérateur lors d'une manifestation relative aux droits de l'homme organisée par The Future of Human Rights Forum et Earth Focus au Centre international de conférences de Genève le 10 décembre 2013;
- h) Il a donné une conférence au Zürcher Fachhochschule à Zurich (Suisse) le 19 décembre 2013;
- i) Le 3 février 2014, il a donné un entretien au sujet de la Déclaration de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) dans laquelle ces États se proclament «zone de paix»⁷;
- j) Il a participé à une séance d'information sur le détournement de matériel dans le cadre d'opérations de paix qui était organisée à la Mission permanente du Canada, à Genève, le 9 mars 2014;
- k) Il a participé à une réunion du Groupe international d'experts sur la participation du public, qui a été organisée à l'Institut danois des droits de l'homme à Copenhague les 11 et 12 mars 2014;
- l) Il s'est entretenu avec Eden Cole, chef des opérations pour les États nouvellement indépendants au Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), le 31 mars 2014;
- m) Il a rencontré Martin Chungong, nouveau Secrétaire général de l'Union interparlementaire, le 8 avril 2014 pour réfléchir aux possibilités de coopération;
- n) Il a participé à une réunion-débat lors de la Journée mondiale d'action sur les dépenses militaires qui s'est tenue au Bureau international de la paix, à Genève, le 14 avril 2014;
- o) Il a participé à divers groupes d'étude au Congrès de l'Association internationale des juristes démocrates qui s'est tenu à Bruxelles du 15 au 17 avril 2014;
- p) Il a assisté à la conférence annuelle du Comité des écrivains pour la paix de PEN International qui a eu lieu à Bled (Slovénie) du 7 au 10 mai 2014;
- q) Il a rencontré des fonctionnaires de la Direction générale de la justice de la Commission européenne à Bruxelles le 14 mai 2014;

⁵ Voir <https://archive.org/details/85211HumanRightsMinute>.

⁶ Voir <http://theglobalobservatory.org/interviews/611-with-democracy-one-size-does-not-fit-all-interview-with-alfred-de-zayas.html>.

⁷ Voir <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14215&LangID=E>.

r) Il est intervenu lors d'une consultation sur le droit à la paix organisée à la Mission permanente du Costa Rica à Genève le 4 juin 2014.

III. Faits et difficultés

6. Au paragraphe 17 de sa résolution 25/15 du 27 mars 2014, le Conseil des droits de l'homme a demandé à l'Expert indépendant de lui soumettre un rapport à sa vingt-septième session. Dans cette résolution, le Conseil a réaffirmé qu'un ordre international démocratique et équitable exigeait, entre autres, la réalisation du droit de tous les peuples à la paix. Selon le paragraphe 10, «tous les États devraient favoriser l'instauration, le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et, à cette fin, faire tout leur possible pour parvenir à un désarmement général et complet sous un contrôle international effectif et pour veiller à ce que les ressources dégagées grâce à des mesures de désarmement effectives soient consacrées au développement général, en particulier celui des pays en développement».

7. Les recommandations mentionnées ci-dessus sont au cœur des buts et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et sont essentielles à l'instauration d'un ordre international juste. Dans cette perspective, l'Expert indépendant examine les effets néfastes des dépenses militaires sur l'exercice des droits de l'homme et étudie les possibilités de réduire les budgets militaires et de réaffecter les ressources à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. L'Expert indépendant est convaincu qu'un ordre international démocratique présuppose un engagement en faveur d'un ordre démocratique au niveau national et que le meilleur moyen d'établir un ordre international équitable est de promouvoir le droit au développement. Un tel ordre mondial ne pourra être établi sans une modification des priorités nationales et internationales. L'un des moyens de modifier ces priorités serait de faire en sorte que les droits économiques et sociaux soient opposables devant les tribunaux de tous les pays et que les décisions rendues en la matière puissent être réexaminées par des juridictions régionales et, éventuellement, par une cour internationale des droits de l'homme. La transparence du budget et des finances publiques est nécessaire pour empêcher le détournement de l'ordre international par le complexe militaro-industriel international⁸, qui, par sa course perpétuelle aux profits au moyen de la fabrication et de la vente d'armes, alimente les conflits partout dans le monde, entravant les négociations et le règlement pacifiques des différends⁹. Cela étant, la transparence ne suffit pas. Seul l'état de droit permettra de rééquilibrer les dépenses en faveur des droits économiques et sociaux.

8. Les Nations Unies ont adopté d'innombrables résolutions qui reflètent cette conception, sur laquelle s'accordent les groupes de réflexion et les acteurs de la société civile. Cependant, malgré des diagnostics précis, peu de progrès ont été réalisés pour ce qui est de réaffecter les dépenses militaires à des secteurs non militaires. En effet, l'une des difficultés auxquelles le titulaire de mandat est confronté est précisément la question de savoir comment transformer ce qui est «évident d'un point de vue éthique» en quelque chose de politiquement réalisable. Le présent rapport sur les liens entre désarmement et développement et sur la nécessité impérieuse de réduire les dépenses militaires partout dans le monde peut être considéré comme n'étant qu'un rapport préliminaire étant donné que le problème est endémique et que, pour l'heure, les stratégies employées pour le régler ont échoué. L'Expert indépendant entend poursuivre l'examen de cette vaste question dans le

⁸ Voir <http://jonathanturley.org/2014/01/12/perpetual-war-and-americas-military-industrial-complex-50-years-after-eisenhowers-farewell-address/>.

⁹ Voir Rebecca U. Thorpe, *The American Warfare State: The Domestic Politics of Military Spending* (Chicago, University of Chicago Press, 2014).

cadre de la stratégie globale qui vise à lever les obstacles à l'établissement d'un ordre international juste.

9. Parmi les autres questions essentielles examinées dans tous les rapports soumis à ce jour par l'Expert indépendant figurent la démocratie et l'autodétermination, qui sont étroitement liées et qui ont toutes deux une dimension à la fois individuelle et collective, ainsi que des implications nationales et internationales. L'idéal de la démocratie directe, notamment le pouvoir d'initiative législative dont jouissent les citoyens et l'exercice d'un contrôle sur les décisions au moyen de véritables consultations et de référendums, a été partiellement réalisé dans quelques pays seulement. Le modèle actuel de démocratie représentative n'est pas parfait et nécessite d'être amélioré. Un régime représentatif mérite d'être qualifié de «démocratique» uniquement lorsque les parlementaires représentent réellement leurs électeurs. Les membres élus du Parlement jouissent de la confiance des électeurs et doivent prendre l'initiative de les informer des faits nouveaux pertinents qui ont une incidence sur la prise de décisions, y compris sur l'allocation des ressources publiques au domaine militaire, à l'éducation et à la santé. Ils doivent s'engager à s'informer des besoins et des souhaits des électeurs. En d'autres termes, les représentants sont responsables devant les citoyens, ils doivent agir en toute transparence et consulter régulièrement leur électeurat, compte tenu du fait qu'ils n'ont pas les pleins pouvoirs, mais représentent le peuple en vertu d'un mandat limité dans le temps et dans sa portée, qu'ils doivent exercer en toute bonne foi, sans usurpation de pouvoir.

A. Sécurité humaine

10. La démocratie et l'autodétermination servent un objectif général, qui est de garantir la sécurité humaine et les droits de l'homme. Le concept de «sécurité humaine» n'est pas nouveau. On le trouve par exemple dans le discours de Franklin Roosevelt sur les «Quatre Libertés», notamment dans les notions de «liberté de vivre à l'abri de la peur» et de «liberté de vivre à l'abri du besoin»¹⁰. Dans le Rapport sur le développement humain (1994) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la sécurité humaine est définie comme étant «la sécurité des gens par le développement et non par les armes, par la coopération et non par la confrontation, par la paix et non par la guerre»¹¹. Elle englobe «d'une part, la protection contre les menaces chroniques, telles que la famine, la maladie et la répression et, d'autre part, la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne ou de porter préjudice à son organisation dans les foyers, sur le lieu de travail ou au sein de la communauté. Ce type de menace existe indépendamment du niveau de revenu et de développement d'un pays»¹². Un changement majeur de priorités est nécessaire, car on ne pourra pas garantir la sécurité humaine tant que les gouvernements, les sociétés, les banques et les universités continueront d'investir des milliards dans les technologies militaires plutôt que dans la promotion et la protection des droits de l'homme¹³. Comme l'ancien Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Federico Mayer, l'a écrit en 1998 «Les notions de sécurité doivent changer. Jusqu'à présent nous pensions que

¹⁰ Voir www.fdrlibrary.marist.edu/fourfreedoms.

¹¹ Voir http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/255/hdr_1994_en_complete_nostats.pdf, p. 6.

¹² Voir http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/255/hdr_1994_en_complete_nostats.pdf, p. 24.

¹³ Voir Colin Archer et Annette Willi, *Opportunity Costs: Military Spending and the UN's Development Agenda* (Genève, Bureau international de la paix, 2012). Voir aussi Colin Archer, *Warfare or Welfare. Disarmament for development in the 21st Century* (Genève, Bureau international de la paix, 2005), p. 9.

l'investissement dans les armes était la clef de la sécurité. Maintenant, nous savons que nos vrais ennemis sont la pauvreté, l'ignorance et la destruction de l'environnement»¹⁴.

11. L'un des problèmes auxquels on est confronté lorsque l'on s'attaque à la question des dépenses militaires est l'absence d'une définition globale. Ce vide permet aux gouvernements de dissimuler certaines dépenses en les imputant à des postes budgétaires qui ne sont pas directement associés au domaine militaire. Souvent, les dépenses militaires sont «secrètes» ou cachées, ce qui porte atteinte au droit qu'ont les citoyens de savoir de quelle manière les impôts qu'ils paient sont utilisés. Les dépenses militaires peuvent être imputées non seulement au budget de l'armée de terre, de la marine militaire et de l'armée de l'air, mais aussi parfois à celui d'un ministère chargé de l'énergie¹⁵, ou au budget consacré à la «recherche et développement»¹⁶, à la «sécurité nationale», au «renseignement» ou aux «relations extérieures», entre autres. La définition des dépenses militaires doit inclure non seulement les achats d'armes de toutes sortes, d'armes nucléaires, d'armes classiques, de chars, d'avions, de sous-marins et de drones, mais aussi les dépenses relatives aux exercices militaires, aux bases, à la recherche sur les armes, aux essais, aux dommages causés à l'environnement, à l'enlèvement des mines terrestres et des explosifs, au personnel, à la démobilisation, aux services de réadaptation, aux soins de santé offerts aux anciens combattants, à la surveillance nationale, à l'espionnage mondial et, il ne faut pas l'oublier, aux intérêts sur les dettes résultant des guerres passées et actuelles¹⁷.

12. Les dépenses militaires sont faramineuses¹⁸ et il y a peu d'espoir que les négociations relatives au désarmement débouchent sur une réduction sensible des budgets militaires et enrayer la tendance à la militarisation dans un avenir prévisible. Selon l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI), environ 1 milliard 747 millions de dollars ont été dépensés à des fins militaires dans le monde en 2013¹⁹. Le premier pays en termes de dépenses militaires a consacré pas moins de 40 % de ses recettes fiscales au domaine militaire²⁰. L'Expert indépendant se joint au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour déplorer la situation; «le monde est surarmé et le développement sous-financé»²¹.

¹⁴ UNESCO, Conférence internationale d'experts, Barcelone, novembre 1998. Voir également Joseph Wronka, *Human Rights and Social Policy in the 21st Century* (New York, University Press of America, 1992).

¹⁵ Voir <http://nnsa.energy.gov/about/ourprograms/defenseprograms>. Voir également <https://www.osti.gov/opennet/forms.jsp?formurl=document/press/pc26.html>.

¹⁶ Los Alamos National Laboratory, voir www.lanl.gov/index.php; <http://energy.gov/articles/top-10-things-you-didnt-know-about-los-alamos-national-laboratory>.

¹⁷ Voir Bureau international de la paix, «Opportunity costs military spending and the UN's development agenda» (Genève, 2012), définition des dépenses militaires, p. 15. Voir également la définition de l'Institut SIPRI disponible à l'adresse www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database/copy_of_sources_methods.

¹⁸ Voir <http://data.worldbank.org/indicator/MS.MIL.XPND.GD.ZS>.

¹⁹ SIPRI, Fiche documentaire avril 2014, «Trends in world military expenditure, 2013».

²⁰ Voir Friends Committee on National Legislation, <http://fcn1.org/action/alert/2014/0408/>; <https://www.warresisters.org/sites/default/files/FY2015piechart-BW.pdf>; et <https://www.nationalpriorities.org/budget-basics/federal-budget-101/spending/>.

²¹ Voir www.un.org/disarmament/over-armed/. Voir aussi *Disarmament: A Basic Guide*, Melissa Gillis (New York, United Nations, 2012), consultable à l'adresse www.un.org/disarmament/HomePage/ODAPublications/AdhocPublications/PDF/Basic_Guide-2011-web-Rev1.pdf#page=15. Voir également www.un.org/disarmament/HomePage/ODAPublications/AdhocPublications/PDF/guide.pdf.

13. La Kennedy School of Government de l'Université d'Harvard a publié une étude sur le coût des guerres menées en Iraq et en Afghanistan, qu'elle estime être compris entre 4 et 6 milliards de dollars²². Cette étude porte principalement sur le coût de ces guerres pour le contribuable américain, et non pour les autres pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), pour la «coalition des pays disposés à agir» ou pour les populations iraquienne, afghane et pakistanaise. Bien des choses positives auraient pu être réalisées si une fraction de ces dépenses militaires avait été affectée à la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement.

14. Les liens entre le militarisme et le développement ainsi que la relation entre la guerre et l'environnement doivent être pris en considération. L'environnement doit être protégé; les essais de nouvelles armes, leur utilisation dans le cadre de conflits et leurs effets polluants persistants causent des dommages environnementaux et économiques durables dont on devrait tenir compte pour le calcul des coûts du militarisme. Il est utile de rappeler le Principe 24 de la Déclaration de Rio de 1992: «La guerre exerce une action intrinsèquement destructrice sur le développement durable. Les États doivent donc respecter le droit international relatif à la protection de l'environnement en temps de conflit armé et participer à son développement, selon que de besoin»²³.

15. De nombreux hommes d'État ont déjà réfléchi à la question des priorités budgétaires. Il y a plus de soixante ans en arrière, le Président des États-Unis d'Amérique, Dwight Eisenhower, évoquait ce dilemme en ces termes éloquents: «Chaque fusil fabriqué, chaque navire de guerre lancé, chaque roquette tirée équivaut en fin de compte à un vol au détriment de ceux qui ont faim et n'ont pas à manger, de ceux qui ont froid et n'ont pas d'abri. Ce monde en armes ne dépense pas seulement de l'argent, il dépense la sueur de ses travailleurs, le génie de ses savants et les espoirs de ses enfants»²⁴. Les dépenses engagées pour la recherche nucléaire militaire et la fabrication et le stockage d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive sont astronomiques; chaque année, leur montant dépasse les 100 milliards de dollars²⁵.

B. L'anéantissement nucléaire: une épée de Damoclès

16. Depuis l'invention de la bombe atomique et de la bombe à hydrogène, l'humanité a la capacité de se détruire et en a eu maintes fois l'occasion²⁶. Winston Churchill a été l'une des nombreuses voix qui se sont élevées pour mettre en garde contre les graves dangers inhérents aux armes de destruction massive, au sujet desquelles il a déclaré: «les merveilles de la science pourraient entraîner dans leur sillage un retour à l'âge de la pierre, et ce qui pourrait aujourd'hui inonder l'humanité de bienfaits matériels incommensurables pourrait bien demain la conduire à sa destruction totale»²⁷. Plus récemment, de grands hommes d'État se sont faits l'écho de ces propos, notamment Vaclav Havel, Ricardo Lagos,

²² Voir <https://research.hks.harvard.edu/publications/workingpapers/citation.aspx?PubId=8956>, Joseph Stiglitz and Linda Bilmes, «There will be no peace dividend after Afghanistan», *Financial Times*, 24 janvier 2013.

²³ Voir www.un.org/French/events/rio92/aconf15126vol1f.htm.

²⁴ Dwight D. Eisenhower, *The Chance for Peace*, 16 April 1953, consultable à l'adresse www.edchange.org/multicultural/speeches/ike_chance_for_peace.html.

²⁵ Voir www.icanw.org/the-facts/catastrophic-harm/a-diversion-of-public-resources/.

²⁶ Voir www.nuclearsecurityproject.org/publications/next-steps-in-reducing-nuclear-risks-the-pace-of-nproliferation-work-today-doesnt-match-the-urgency-of-the-threat.

²⁷ Voir *The Sinews of Peace*, Fulton, Missouri, 5 mars 1946, à consulter à l'adresse suivante: www.historyguide.org/europe/churchill.html.

Fernando Cardoso, Yasuo Fukuda, Ruud Lubbers et Helmut Schmidt, qui ont lancé la campagne «Global Zero»²⁸ en faveur du désarmement nucléaire total.

17. D'éminentes personnalités telles que Mikhaïl Gorbatchev²⁹ ont souligné le danger permanent que représentaient les armes nucléaires pour l'humanité et, partant, la nécessité d'éliminer cette menace, car la destruction nucléaire pouvait résulter non seulement d'une attaque délibérée mais aussi d'une erreur humaine, électronique ou technique. Si l'on considère le nombre de fois où l'on a évité de justesse le déclenchement d'armes nucléaires depuis 1945, on peut s'estimer heureux qu'aucun incident technique n'ait encore entraîné la fin de l'humanité³⁰.

18. L'Assemblée générale a adopté de nombreuses résolutions concernant la menace nucléaire, la plus récente étant la résolution 68/40, adoptée en 2013, dans laquelle elle demandait aux États de prendre les mesures propres à empêcher la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects et à favoriser le désarmement nucléaire, l'objectif étant l'élimination des armes nucléaires, priait le Secrétaire général de redoubler d'efforts et de soutenir les initiatives propres à favoriser l'application pleine et entière des sept recommandations formulées dans le rapport du Conseil consultatif pour les questions de désarmement qui permettraient de réduire sensiblement le risque de guerre nucléaire et engageait les États à convoquer une conférence internationale pour définir les moyens d'éliminer les dangers nucléaires, comme il était proposé dans la Déclaration du Millénaire.

19. Le désarmement n'est pas qu'une vague promesse; c'est un engagement pris en vertu de l'article 26 de la Charte des Nations Unies, qui dispose ce qui suit: «Afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde, le Conseil de sécurité est chargé [...] d'élaborer des plans qui seront soumis aux Membres de l'Organisation en vue d'établir un système de réglementation des armements.» Le monde entier attend que soit mis en place un système efficace de désarmement qui garantira la sécurité humaine et l'absence de guerres.

20. Dans ce contexte, il convient de rappeler le jugement rendu à Nuremberg en 1946, qui contenait la déclaration suivante: «Mener une guerre d'agression [...] n'est pas seulement un crime international; c'est le crime international suprême, ne différant des autres crimes de guerre que du fait qu'il les contient tous.»³¹ Dans le monde postnucléaire, une guerre d'agression ne constituerait pas seulement un crime; elle signifierait probablement l'anéantissement de tout ordre international³². Éliminer totalement les armes

²⁸ Voir www.globalzero.org/ et www.globalzero.org/get-the-facts/cost-of-nukes.

²⁹ Mikhaïl Gorbatchev, «Resetting the Nuclear Disarmament Agenda», Conférence donnée à Genève le 5 octobre 2009, à voir sur www.unitar.org/gls/third-edition. Voir également www.themoscowtimes.com/news/article/qa-25-years-on-gorbachev-recalls-nuclear-milestone/472644.html; et [youtube.com/watch?v=9-Lk9m-Wqy0](https://www.youtube.com/watch?v=9-Lk9m-Wqy0).

³⁰ Voir Chatham House, *Too Close for Comfort. Cases of Near Nuclear Use and Options for Policy* (Londres, 2014), disponible sur www.chathamhouse.org/publications/papers/view/199200. Voir également <http://nsarchive.wordpress.com/2013/10/09/document-friday-narrative-summaries-of-accidents-involving-nuclear-weapons/>; www.theguardian.com/world/interactive/2013/sep/20/goldsboro-revisited-declassified-document; www.newyorker.com/arts/critics/books/2013/09/30/130930crbo_books_menand?currentPage=all; et Eric Schlosser, *Command and Control: Nuclear Weapons, the Damascus Accident, and the Illusion of Safety* (The Penguin Press HC, 2013).

³¹ Voir www.roberthjackson.org/the-man/speeches-articles/speeches/speeches-related-to-robert-h-jackson/the-crime-of-waging-aggressive-war/.

³² Le lancement d'une attaque serait certainement incompatible avec l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires. Voir www.icj-cij.org/docket/files/95/7495.pdf. Voir également la note d'information des États-Unis sur la dissuasion, à consulter à l'adresse suivante: www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/06/19/fact-

nucléaires peut sembler utopique, mais il faut néanmoins s'y employer pour le bien de l'humanité. Nous ne devons pas oublier qu'une épée de Damoclès est toujours suspendue au-dessus de nos têtes³³.

C. Obstacles

21. Dans de précédents rapports, l'Expert indépendant a recensé de multiples obstacles à l'instauration d'un ordre international démocratique et équitable. Dans le présent rapport, il aborde la question du déséquilibre des dépenses publiques constaté dans de nombreux pays, qui privilégient le secteur militaire au détriment des besoins essentiels des populations.

22. Les dépenses militaires reposent sur différents facteurs, notamment la perception de menaces, réelles ou fictives, qu'exacerbent la propagande et les discours bellicistes. Pendant la guerre froide, les superpuissances justifiaient quasiment toutes les dépenses par la nécessité de maintenir le nombre de leurs missiles respectifs au même niveau. À l'heure actuelle, un nouvel ennemi universel a été identifié: le terrorisme national et international. Ce nouvel adversaire fait les beaux jours des alliances militaires et des entreprises du secteur de la défense. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'être économiste pour comprendre que la loi des rendements décroissants s'applique aussi dans ce domaine et qu'il arrive un stade où l'intensification de la militarisation ne sert plus à rien. Il est plus important d'agir sur les causes profondes de l'insécurité humaine que d'essayer d'appliquer des solutions provisoires et partielles³⁴.

23. Malgré l'obligation impérative de régler les différends par des moyens pacifiques énoncée au paragraphe 3 de l'article 2 de la Charte des Nations Unies, tant les médias que les hommes politiques pratiquent la diabolisation des adversaires et l'intimidation, créant une atmosphère peu propice à des négociations constructives. En fait, le climat dominant de peur et de paranoïa accentue la méfiance et l'hostilité entre les peuples et entretient l'idée fautive qu'il faut renforcer la «sécurité» en augmentant les dépenses militaires. L'«ennemi» désigné est par là même incité à répliquer, ce qui déclenche une course aux armements sans fin. Les médias pourraient contribuer à enrayer ce cycle en encourageant des solutions compatibles avec la Charte³⁵ et avec l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui interdit expressément la propagande en faveur de la guerre, or c'est souvent le contraire qui se produit. Cette culture de l'hostilité semble être alimentée par le complexe militaro-industriel, pour lequel la production et l'utilisation des armes sont une source de profits. Il n'est pas surprenant que la valeur du commerce international d'armes ait atteint 385 milliards de dollars en 2012³⁶.

24. Ces dernières années, les tensions internationales ont été exacerbées à un point tel qu'il est à craindre que certains gouvernements adoptent une position qui ne leur permettrait pas de faire marche arrière sans perdre la face. Cette surenchère autour de l'usage de la force encouragée par les médias et les gouvernements repose sur une

sheet-nuclear-weapons-employment-strategy-united-states; Francis Boyle, *The Criminality of Nuclear Deterrence* (Atlanta, État de Géorgie, Clarity Press, 2002), www.claritypress.com/files/Boyle1.html; et www.nytimes.com/2014/06/14/upshot/the-lack-of-major-wars-may-be-hurting-economic-growth.html?_r=1.

³³ Cicéron, *Tusculanes*.

³⁴ Voir Colin Archer, *Warfare or Welfare* (voir note de bas de page n° 13), p. 35.

³⁵ Voir www.usip.org/publications/the-news-media-and-peace-processes-the-middle-east-and-northern-ireland www.globalresearch.ca/stop-the-disinformation-war-machine-support-independent-media/5311094.

³⁶ Voir www.bloomberg.com/news/2014-01-31/lockheed-remains-top-in-weapon-sales-ranking-amid-russian-rise.html.

dynamique dans laquelle un adversaire supposé est tellement diabolisé qu'il se sent menacé et réagit de manière agressive, ce qui donne a posteriori une « justification » à ceux qui affirment qu'il doit être neutralisé par la force et coupe l'herbe sous le pied aux partisans de solutions diplomatiques. Comme l'Expert indépendant l'a montré dans de précédents rapports, les guerres sont souvent très lucratives pour les médias, ce qui peut expliquer le degré de désinformation et la propagande axée sur le profit qu'ils véhiculent. Il faut créer un organe consultatif pour enrayer ce processus.

25. La diabolisation de certains États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et les attitudes menaçantes adoptées à leur égard pourraient inciter ces États à dénoncer le traité en invoquant son article X³⁷. C'est précisément ce que la communauté internationale doit éviter. Dans ce contexte, il serait préférable de s'atteler sérieusement au désarmement comme le prévoit l'article VI du Traité. Il est clair que si un État partie au Traité se sent véritablement menacé, il pourrait souhaiter rejoindre le cercle des puissances dotées d'armes nucléaires, non dans une optique d'agression mais au titre du droit fondamental à l'autodéfense et pour répondre à une crainte légitime face à des menaces contraires au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies.

26. La propagande belliciste que continuent de mener certains États est le signe que les résolutions de l'Assemblée générale, y compris sa résolution 68/28, n'ont pas réussi à apaiser les tensions³⁸.

27. La spirale des dépenses militaires mondiales va de pair avec une fausse culture du « patriotisme » et de l'« héroïsme », un chauvinisme qui assimile souvent l'amour du pays à la promotion d'une force militaire puissante et qui discrédite les sceptiques et les « pacifistes » en les faisant passer pour de mauvais patriotes, voire pour des traîtres. Dans de nombreux pays, la notion de bon citoyen est associée aux valeurs et aux traditions militaires et à la vénération des forces armées. Même au XXI^e siècle, dans certains pays, des jeunes gens sont éduqués dans l'idée que l'honneur et la gloire s'acquiert sur le champ de bataille et qu'« il est doux et glorieux de mourir pour sa patrie »³⁹. Il serait préférable de leur enseigner que l'honneur et la gloire peuvent également s'acquérir dans la vie civile par le courage et le combat pour la justice sociale.

28. Cette tendance militariste est également facilitée par le manque de transparence qui entoure les questions budgétaires. En effet, les dépenses militaires sont fréquemment considérées comme des questions de « sécurité nationale » et tenues secrètes. Un pays véritablement démocratique doit faire en sorte d'informer le public afin que celui-ci puisse influencer sur le choix des priorités en matière de dépenses publiques⁴⁰.

29. Après la fin de la guerre froide et la dissolution de l'Union soviétique, la communauté internationale s'attendait légitimement à ce que le monde privilégie désormais la coopération et la solidarité et à ce que les buts et les principes de la Charte des Nations Unies soient réaffirmés. Des milliards d'êtres humains ont accueilli avec soulagement la fin du climat de méfiance et de confrontation dans lequel ils avaient vécu jusqu'alors. Lorsqu'en 1991 le Pacte de Varsovie a été rompu, nombreux sont ceux qui ont estimé que l'OTAN, qui servait de rempart contre l'expansion communiste, n'avait plus de raison d'être et que l'alliance militaire, qui était coûteuse, serait dissoute. Au lieu de cela, l'OTAN s'est élargie vers l'Est et les dépenses militaires ont continué. L'espoir largement

³⁷ Voir www.un.org/disarmament/WMD/Nuclear/NPTtext.shtml.

³⁸ Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes (résolution 50/68 de l'Assemblée générale, dixième, douzième, treizième et seizième alinéas du préambule et par. 2, 4 et 5).

³⁹ « *Dulce et decorum est pro patria mori* », Horace.

⁴⁰ Colin Archer, *Whose Priorities?* (Genève, Bureau international de la paix, 2007).

partagé de voir enfin s'amorcer un processus de désarmement à long terme en faveur d'un développement durable a été anéanti.

30. Il n'est pas inhabituel que des alliances militaires régionales fassent pression sur leurs membres pour qu'ils augmentent les dépenses militaires⁴¹, même au détriment de l'éducation et des services sociaux. Ne vaudrait-il pas mieux confier le rétablissement et le maintien de la paix à l'ONU comme le prévoit la Charte des Nations Unies? D'après un rapport de 2014, l'Union européenne investit au moins 315 millions d'euros dans des projets portant sur les drones⁴². Pourtant, puisqu'il a été établi que l'emploi de drones armés contre des cibles civiles était contraire au droit international humanitaire, les fonds alloués à la recherche pourraient certainement être utilisés à meilleur escient dans d'autres domaines⁴³. Les drones ne peuvent pas remplacer la politique étrangère. Le 25 février 2014, le Parlement européen a adopté une résolution condamnant leur utilisation⁴⁴.

31. Il est fréquent que les États en proie à des troubles internes ne protègent pas la population comme ils le devraient. Conformément à la doctrine de la non-intervention, l'ingérence étrangère dans les affaires internes d'autres États et la vente d'armes au gouvernement en exercice ou aux groupes insurgés ne sont pas des solutions. Il faut au contraire encourager la solidarité internationale afin d'aider les autorités des États à mieux protéger les droits fondamentaux de leur population. Il y a par ailleurs un risque que la doctrine de la responsabilité de protéger (anciennement appelée doctrine de «l'intervention humanitaire»)⁴⁵ soit utilisée à des fins politiques, ce qui porterait atteinte au paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte des Nations Unies et serait en fin de compte contre-productif.

32. Il existe d'autres obstacles à l'établissement d'un ordre international démocratique et équitable qui ne peuvent pas être examinés dans le présent rapport, par exemple les complications dues au détournement d'armes au profit de groupes ou d'individus agissant illégalement⁴⁶. Si les dépenses militaires liées à l'achat d'armes nucléaires ne sont pas justifiées, les dépenses relatives aux armes classiques posent également un certain nombre de problèmes: détournement, corruption et vol, entre autres. Les organisations telles que Small Arms Survey jouent un rôle important en ce qu'elles surveillent les stocks d'armes de petit calibre détenus par les États du monde entier et traquent la corruption. Le Government Defence Anti-Corruption Index (Indice des risques de corruption dans le secteur de la défense) publié par Transparency International donne des pistes intéressantes concernant les moyens de lutter contre la corruption⁴⁷.

⁴¹ À la suite de la réunion de l'OTAN tenue à Bruxelles les 24 et 25 mars 2014, le Président Barack Obama a déclaré qu'il était préoccupé par le fait que les dépenses consacrées à la défense avaient baissé dans plusieurs pays européens: «Si nous voulons assurer une défense collective, chaque pays doit contribuer.». Voir www.globalsecurity.org/military/world/int/nato-spending.htm. Voir aussi www.whitehouse.gov/photos-and-video/video/2014/03/26/president-obama-holds-press-conference. L'Allemagne augmente ses dépenses militaires: voir ottawacitizen.com/news/national/defence-watch/germany-to-increase-defence-budget-but-rejects-gdp-percentage-method-for-mapping-levels-of-military-spending.

⁴² Voir www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/011453_tni_eurodrones_inc_br_3e.pdf.

⁴³ Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, Ben Emmerson (A/HRC/25/59).

⁴⁴ Voir www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+MOTION+P7-RC-2014-0201+0+DOC+XML+V0//FR.

⁴⁵ Voir par. 130 à 139 du Document final du Sommet mondial de 2005, qui peut être consulté à l'adresse suivante: www.unric.org/html/english/library/backgrounders/R2P.pdf.

⁴⁶ Eric Berman, Small Arms Survey, divers articles, à consulter à l'adresse suivante: www.smallarmssurvey.org/armed-actors/state-security-forces.html.

⁴⁷ Transparency International, *Watchdogs? The quality of legislative oversight of defence in 82 countries* (Londres, septembre 2013).

33. Un autre problème est l'influence croissante de l'armée dans les universités et le milieu de la recherche et la dangereuse situation de dépendance qui en résulte, qui fait que les établissements d'enseignement supérieur deviennent tributaires des subventions de l'État et que les priorités en matière de recherche sont dictées non pas par les besoins de la science ou de la population mais par ce que le complexe militaro-industriel est disposé à financer⁴⁸. Les capacités intellectuelles et la technologie sont ainsi mises au service de l'élaboration d'armes de destruction massive et d'autres armements, ce qui est regrettable. Le secteur de la recherche militaire est devenu un puissant groupe de pression en faveur des budgets d'armement. Les autres secteurs en quête de financement pour la recherche-développement sont défavorisés.

34. Les enjeux locaux relatifs aux emplois liés à l'armée et le degré préoccupant de désinformation entravent également les efforts déployés pour réduire l'ampleur du secteur militaire. Un argument récurrent, bien qu'il ne soit guère fondé, est que l'armée crée des emplois. En réalité, les investissements civils créent plus d'emplois que les investissements militaires⁴⁹.

IV. Bonnes pratiques et aspects positifs

35. Les rapports annuels des Nations Unies sur les dépenses militaires, établis à partir d'informations soumises par les États, peuvent contribuer de manière décisive au renforcement de la confiance et faciliter les négociations sur le désarmement. Malheureusement, moins de la moitié des États font rapport sur cette question chaque année. Dans ce domaine aussi, la transparence favorise les réductions mutuelles⁵⁰. Compte tenu de cette situation, l'Assemblée générale, dans sa résolution 68/23, a demandé au Secrétaire général «de créer, sur la base d'une représentation géographique équitable, un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration du Rapport des Nations Unies sur les dépenses militaires et de mettre notamment en place une procédure d'examen périodique de la pertinence et du fonctionnement du Rapport, à partir de 2016, en tenant compte des vues exprimées par les États Membres à ce sujet et des rapports du Secrétaire général sur la question de l'information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires, et de lui transmettre le rapport de ce groupe d'experts pour qu'elle l'examine à sa soixante-douzième session».

A. Conférence du désarmement

36. La Conférence du désarmement, lancée en 1979 à Genève, est le seul forum de négociation multilatérale sur le désarmement dans le monde; elle joue donc un rôle crucial qui doit se traduire par une action coordonnée à l'échelle mondiale⁵¹. Son mandat, qui englobe quasiment toutes les questions multilatérales relatives à la limitation des armements et au désarmement, est principalement axé sur la nécessité de mettre fin à la course aux armes nucléaires et de parvenir à un accord sur les modalités du désarmement

⁴⁸ Voir www.openmediaboston.org/content/subrata-ghoshroy-us-military-funding-academic-research.

⁴⁹ Robert Pollin et Heidi Garrett, voir www.peri.umass.edu/fileadmin/pdf/published_study/PERI_military_spending_2011.pdf.

⁵⁰ Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, Rapport des Nations Unies sur les dépenses militaires à consulter à l'adresse suivante: www.un-arm.org/Milex/home.aspx. Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, Études thématiques, n° 20, novembre 2010, «Promoting further openness and transparency in military matters: An assessment of the United Nations standardized instrument for reporting military expenditures», à consulter à l'adresse suivante: www.un.org/disarmament/HomePage/ODAPublications/OccasionalPapers/PDF/OP20.pdf.

⁵¹ Voir www.un.org/press/fr/2010/DCF457.doc.htm.

nucléaire, la prévention d'une guerre nucléaire et d'une course aux armements dans l'espace et à la conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes et des nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, y compris les armes radiologiques. D'une manière générale, elle est chargée de promouvoir un programme global de désarmement ainsi que la transparence sur les questions d'armements. Toutefois, depuis 1996, la Conférence n'est parvenue à aucun accord concernant un éventuel programme de travail. De nouvelles initiatives émergent néanmoins, ce qui est encourageant. Michael Møller, Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, a évoqué la deuxième Conférence sur les incidences humanitaires des armes nucléaires, tenue à Nayarit (Mexique), en mars 2014⁵², qui s'est appuyée sur les travaux engagés à la Conférence d'Oslo de 2013⁵³ et qui a permis une plus grande prise de conscience quant aux conséquences catastrophiques que l'utilisation, délibérée ou accidentelle, d'une bombe nucléaire aurait sur tous les aspects de la vie humaine: «l'humanité ne sera jamais véritablement en sécurité et ne pourra pas être libérée de la peur tant que les armes nucléaires existeront»⁵⁴.

37. À la Conférence du désarmement tenue à Genève en mai 2014, les délégations ont réaffirmé leur adhésion aux engagements pris à New York le 24 septembre 2010 à la Réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement⁵⁵, et ont rappelé les normes établies au cours des décennies précédentes, notamment les Conventions sur les armes chimiques et biologiques, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le TNP.

B. Résolutions de l'Assemblée générale et déclarations du Secrétaire général

38. L'Assemblée générale adopte chaque année une résolution sur le désarmement et le développement qui met l'accent sur les dépenses militaires. Dans sa résolution 68/37, elle invitait instamment la communauté internationale à consacrer au développement économique et social une partie des ressources libérées par la mise en œuvre d'accords de désarmement et de limitation des armements, afin de réduire l'écart toujours croissant entre pays développés et pays en développement. L'Assemblée générale a également exprimé son inquiétude concernant les armes nucléaires et souligné la nécessité de prendre des mesures pour empêcher une conflagration nucléaire. Dans sa résolution 68/39, intitulée «Vers un monde exempt d'armes nucléaires: accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire», elle réaffirme l'objectif d'un désarmement nucléaire total et entérine la création de zones exemptes d'armes nucléaires. Au paragraphe 11, elle exhorte tous les États à mettre en œuvre les engagements pris en 2010 pour relancer les travaux de la Conférence du désarmement.

39. De même, le Secrétaire général de l'ONU, dans le discours qu'il a prononcé le 24 mars 2014 au Sommet sur la sécurité nucléaire à La Haye, a invité toutes les nations à respecter les garanties de sécurité: «le temps est clairement venu de renforcer le respect du droit en ce qui concerne aussi bien le désarmement que la non-prolifération. Les engagements qui ont été pris de bonne foi en vue d'engager des négociations sur le

⁵² Voir <http://www.reachingcriticalwill.org/disarmament-fora/others/hinw/nayarit-2014/report>.

⁵³ Voir John Borrie et Tim Caughley, *After Oslo: Humanitarian Perspectives and the Changing Nuclear Weapons Discourse* (Genève, UNIDIR, 2013).

⁵⁴ Voir [www.unog.ch/80256EDD006B8954/%28httpAssets%29/CCB0AA6D778C809EC1257CDE0044CD66/\\$file/1316ASG+Moller%27s+address_AsDelivered.pdf](http://www.unog.ch/80256EDD006B8954/%28httpAssets%29/CCB0AA6D778C809EC1257CDE0044CD66/$file/1316ASG+Moller%27s+address_AsDelivered.pdf).

⁵⁵ Voir www.un.org/press/fr/2010/DCF457.doc.htm.

désarmement doivent être honorés, de même que les assurances en matière de sécurité que les États dotés d'armes nucléaires ont données aux États non dotés de telles armes». Le Secrétaire général a engagé les délégués à «prendre en considération l'intérêt légitime des États non dotés d'armes nucléaires, qui ont besoin de recevoir des États dotés d'armes nucléaires des assurances claires et contraignantes en matière de sécurité», et de conclure: «ensemble, nous devons faire en sorte que les armes nucléaires soient perçues par les États comme une responsabilité, non comme un atout»⁵⁶. En décembre 2013, la Haut-Représentante pour les affaires de désarmement a fait les remarques suivantes: «toute réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire fait progresser la cause du désarmement nucléaire, ne serait-ce que parce qu'elle met en évidence l'urgence des mesures à prendre. La clef de voûte de tout le système est indiscutablement le TNP, qui s'articule autour de trois grands axes, dont le désarmement nucléaire. Mais lorsque l'on regarde ce qui a été fait concrètement dans le domaine du désarmement, on constate qu'on est très loin du compte. Il est de plus en plus urgent que les pays qui ne sont pas dotés d'armes nucléaires interpellent ceux qui en sont dotés et les enjoignent de s'engager sur la voie du désarmement et de remplir leur part du marché. Le fait de tenir une réunion de haut niveau regroupant de nombreux ministres a mis en évidence le fait que des efforts supplémentaires doivent être faits»⁵⁷.

C. Rôle de la Cour internationale de Justice

40. Consciente des risques inhérents à l'existence même de stocks d'armes nucléaires, la République des Îles Marshall a adressé à la Cour internationale de Justice, le 24 avril 2014, des requêtes visant neuf États dotés de l'arme nucléaire, pour leur manquement présumé à l'obligation, prévue par le TNP, de négocier de bonne foi en vue du désarmement nucléaire⁵⁸.

41. Nombre d'organisations de la société civile, notamment l'organisation Nuclear Age Peace Foundation, ont salué l'initiative prise par les Îles Marshall de saisir la Cour mondiale dans le cadre d'une action, attendue de longue date, contre les nations dotées de l'arme nucléaire et contre la stagnation des négociations. Il ne faut pas oublier que la population des Îles Marshall continue de subir les conséquences des essais nucléaires effectués sur son territoire dans les années 1940 et 1950, et elle entend faire en sorte que nul n'ait plus jamais à subir de telles dévastations⁵⁹. Il importe en outre que la Cour internationale de Justice se prononce sur la question des obligations juridiques internationales souscrites par les États dotés de l'arme nucléaire en vertu de l'article VI du TNP, selon lequel: «Chacune des Parties au traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.».

42. Ces requêtes sont de nature contentieuse mais l'Assemblée générale pourrait aussi envisager, conformément à l'Article 96 de la Charte des Nations Unies, de soumettre une question de droit pertinente à la Cour internationale de Justice pour avis consultatif, à savoir: quelles sont les conséquences juridiques du non-respect de l'article VI du TNP?

⁵⁶ Voir www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=47417.

⁵⁷ Voir www.un.org/apps/news/newsmakers.asp?NewsID=100#sthash.T597InnU.dpuf.

⁵⁸ Voir www.icj-cij.org/presscom/files/0/18300.pdf.

⁵⁹ Voir www.wagingpeace.org/the-nuclear-zero-lawsuits-taking-nuclear-weapons-to-court/.

D. Commerce des armes et zones de paix

43. Le 2 avril 2013, l'Assemblée générale a adopté le Traité sur le commerce des armes. En juillet 2014, 118 États l'avaient signé et 41 l'avaient ratifié⁶⁰. Cinquante ratifications sont nécessaires à l'entrée en vigueur de cet instrument. Toutefois, son existence même est un exemple de bonne pratique internationale susceptible de porter ses fruits lentement mais sûrement.

44. Les 28 et 29 janvier 2014, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a tenu son deuxième sommet à La Havane et adopté, le 29 janvier 2014, une déclaration par laquelle elle a proclamé l'ensemble de la région «zone de paix»⁶¹ (voir annexe III). Cette déclaration, qui constitue un exemple remarquable et positif pour le monde entier, repose sur la volonté des habitants de la zone de préserver et de consolider la paix par la promotion de relations amicales entre les États et par l'engagement pris par les États Membres de l'ONU de régler les différends par le dialogue et par des moyens pacifiques, conformément au droit international. Elle renvoie au Traité de Tlatelolco qui, il y a quarante-cinq ans, créait une zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes. Conformément à cette déclaration, tous les membres de l'organisation s'engagent à renforcer l'intégration régionale dans le but de créer un ordre international fondé sur le droit de l'homme à la paix⁶². Cette approche exclut l'utilisation de la force et de moyens de défense illégitimes, y compris les armes de destruction massive. Cela implique la nécessité de négocier pour parvenir au désarmement nucléaire complet et à une importante réduction de la production, du stockage et du commerce des armes classiques. Il convient de saluer la création de zones de paix et la coopération dans un nombre croissant de régions du monde car ces actions permettent aux gouvernements concernés de s'engager en faveur d'une baisse significative des budgets et des dépenses militaires.

E. Études récentes sur les répercussions négatives de la distribution inégale des richesses sur la croissance économique

45. En mars 2013, le Centre Sud, basé à Genève, a publié un document de travail qui montre que la stratégie de contraction budgétaire, ainsi que certaines mesures d'austérité, ne contribuent ni au redressement socioéconomique, ni à la réalisation des objectifs en matière de développement et d'emploi. L'austérité en ce qui concerne les services sociaux est contre-productive. Toute mesure d'austérité devrait consister en premier lieu à réduire les dépenses militaires⁶³.

46. En avril 2014, le Fonds monétaire international (FMI) a publié le document intitulé *Perspectives de l'économie mondiale*⁶⁴, ainsi qu'un document concernant les répercussions négatives de la distribution inégale des richesses sur la croissance économique nationale et internationale⁶⁵. Dans ce document, qui s'écarte de la position traditionnelle du FMI, il est dit que les inégalités de revenus peuvent effectivement contribuer à ralentir la croissance

⁶⁰ Voir www.un.org/disarmament/ATT/, www.un.org/sg/dsg/statements/index.asp?nid=514.

⁶¹ Voir www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14215&.

⁶² Carlos Villán-Durán, *The Emerging Right to Peace: Its Legal Foundations* (Cambridge, United Kingdom, Intersentia, 2014). David Cortright, *Peace: A History of Movements and Ideas* (Cambridge, United Kingdom, Cambridge University Press, 2008).

⁶³ Isabel Ortiz et Matthew Commins, «The age of austerity: a review of public expenditures and adjustment measures in 181 countries» (Genève, Centre Sud, mars 2013).

⁶⁴ Voir www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/01/pdf/text.pdf.

⁶⁵ «Redistribution, inequality, and growth», Jonathan D. Ostry, Andrew Berg, Charalambos G. Tsangarides (Washington, Département de recherche du FMI, avril 2014). Voir Thomas Piketty, (Cambridge, Massachusetts, Belknap Press, 2014). Voir aussi Pope Francis, *Evangelii Gaudium*.

économique et limiter sa durabilité, alors qu'une redistribution équilibrée des revenus, loin de porter préjudice à l'économie, peut la soutenir. Il s'agit d'une évolution bienvenue dans la réflexion du FMI sur les écarts de revenus. D'après cette étude, ce serait une erreur que de se concentrer sur la croissance et de ne pas tenir compte de la question des inégalités, non seulement parce que les inégalités peuvent ne pas être souhaitables d'un point de vue éthique, mais aussi parce que la croissance engendrée par une telle approche peut se révéler faible et non durable⁶⁶.

47. En juin 2014, l'Organisation internationale du Travail a publié son *Rapport sur la protection sociale dans le monde 2014-2015*⁶⁷, qui donne un aperçu d'ensemble de l'organisation des systèmes de protection sociale, de leur couverture et de leurs prestations ainsi que des dépenses publiques de protection sociale, analyse les tendances politiques récentes, notamment les répercussions négatives de l'assainissement des finances publiques et des mesures d'ajustement, et invite les États à étendre la protection sociale comme moyen de sortir de la crise, d'assurer le développement inclusif et de favoriser la justice sociale. Il est indiqué dans le rapport que plus de 70 % de la population mondiale ne bénéficie pas d'une protection sociale appropriée.

48. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), basé à Genève, met actuellement en œuvre des projets qui ont trait à différentes questions notamment la transparence et le respect du principe de responsabilité en matière de désarmement nucléaire, et dans le cadre desquels l'UNIDIR s'emploie à élaborer un ensemble de propositions concrètes fondées sur l'expérience de la Russie et des États-Unis dans le domaine de la limitation des armements, en vue de favoriser la transparence universelle et le respect du principe de responsabilité en matière de désarmement nucléaire⁶⁸.

F. Le Conseil des droits de l'homme et son mécanisme d'Examen périodique universel

49. Le Conseil des droits de l'homme est un organe adapté pour examiner l'engagement des États en faveur des droits de l'homme, illustré par leurs priorités budgétaires. Un État véritablement engagé en faveur de la sécurité humaine au sens large, qui est fondée sur la promotion et la protection des droits de l'homme, allouera ses budgets en conséquence et consacra à l'éducation, à la santé, au logement, aux infrastructures et à l'administration de la justice⁶⁹ une part non pas minimale mais de plus en plus importante de ses ressources. Si toutefois un État applique une politique privilégiant les intérêts militaires et subordonne les services sociaux à un besoin subjectif de «sécurité nationale», le Conseil des droits de l'homme peut formuler des recommandations précises sur la manière d'inverser les priorités et de promouvoir et de protéger plus efficacement les droits de l'homme. L'examen systématique du niveau des dépenses militaires des États et la comparaison de celui-ci avec les dépenses nationales dans le secteur social permettraient donc de tirer des

⁶⁶ Voir www.huffingtonpost.com/2014/02/26/income-inequality-economic-growth-economy_n_4860228.html.

⁶⁷ Voir www.ilo.org/gimi/gess/ShowTheme.do?tid=3985.

⁶⁸ Le chercheur responsable est Pavel Podvig. Voir www.unidir.org/programmes/weapons-of-mass-destruction/transparency-and-accountability-in-nuclear-disarmament.

⁶⁹ L'article 26 du projet de Déclaration internationale des droits prévoit un accroissement des financements visant à renforcer la primauté du droit, et reconnaît que le principe de la primauté du droit, et les droits qu'il recouvre, bénéficie aux citoyens et aux entreprises de tous les pays; ... chaque pays consacra 1 % de son produit intérieur brut au financement d'un fonds international destiné à l'utilisation et au soutien des infrastructures éducatives, sanitaires, judiciaires et des salaires au niveau international, y compris au financement des juridictions visées aux articles 27 à 34. Voir internationalbillofrights.org/wp-content/uploads/2013/10/IBORv9.pdf.

enseignements. Les deux exemples suivants, tirés de la dix-neuvième session de l'Examen périodique universel (EPU), mettent en relief ces approches contrastées.

50. Dans son projet de rapport sur la République populaire démocratique de Corée, le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel prend note du rapport du Gouvernement et des explications sur sa politique privilégiant les intérêts militaires (*Songun*), à savoir que la sauvegarde de la souveraineté nationale garantit à la population la jouissance des droits de l'homme⁷⁰. Pour ce qui est de garantir les droits de l'homme, le droit à la vie, primordial, revêt une importance majeure pour la population de la République populaire démocratique de Corée, qui est exposée en permanence, depuis plus d'un demi-siècle, à des menaces militaires émanant de forces hostiles. La politique du *Songun* a permis de sauvegarder la souveraineté nationale, d'éviter la guerre et, par-là, d'obtenir des progrès notables sur le plan économique⁷¹. Au contraire, la compilation de renseignements sur la République populaire démocratique de Corée émanant des mécanismes de l'ONU, aux fins de l'EPU, cite le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, qui fait part de ses inquiétudes concernant l'allocation des ressources du pays au profit de l'élite et la «politique de priorité à l'armée», qui se font au détriment de la population⁷². Dans le résumé des renseignements fournis par les parties prenantes, l'organisation Life Funds for North Korean Refugees affirme que le financement du programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée se fait au détriment des besoins élémentaires de la population et exhorte le Gouvernement à ne pas détourner des ressources précieuses pour promouvoir le développement militaire⁷³.

51. Nombre de recommandations contenues dans le rapport susmentionné méritent d'être étudiées plus avant, y compris les recommandations tendant à ce que la République populaire démocratique de Corée: «entreprenne des réformes juridiques profondes conformément au droit international, légalise et soutienne les activités marchandes libres qui permettent aux citoyens de subvenir à leurs besoins, et libère tous les prisonniers détenus pour avoir exercé des activités économiques privées» (Allemagne); «envisage d'augmenter davantage les dépenses publiques dans le domaine de la santé en vue de répondre à la demande de fournitures médicales, notamment de médicaments essentiels» (Biélorus); «élabore et mette en œuvre davantage de programmes et initiatives ayant fait leurs preuves en vue de renforcer les droits à l'éducation et à la santé pour tous» (Cuba); «continue de promouvoir le développement économique, social et culturel afin de créer de meilleures conditions pour que la population puisse jouir de tous ses droits» (Chine); et «renforce les mesures visant à relancer l'économie nationale, notamment en favorisant davantage les contacts entre personnes grâce au lancement d'activités économiques et commerciales, y compris touristiques» (Malaisie)⁷⁴. Ces recommandations constructives montrent comment passer d'une approche privilégiant les affaires militaires à une approche fondée sur la sécurité humaine.

52. À la même session de l'EPU, le Conseil s'est aussi penché sur le rapport du Bhoutan. La compilation d'informations provenant des mécanismes de l'ONU souligne que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a relevé que le Bhoutan consacrait une large part de ses dépenses publiques aux secteurs sociaux. «Le budget 2011-2012 avait de nouveau été jugé favorable aux pauvres: 25 % du budget était consacré au secteur social, dont 17 % à l'éducation et 7 % à la santé. Dans le projet de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, programme unique pour le Bhoutan 2014-2018, il était indiqué que le concept bhoutanais de bonheur national brut (BNB) encourageait une

⁷⁰ A/HRC/WG.6/19/PRK/1.

⁷¹ A/HRC/WG.6/19/L.8, par. 58.

⁷² A/HRC/WG.6/19/PRK/2, par. 68. Voir également A/HRC/13/47, par. 28.

⁷³ A/HRC/WG.6/19/PRK/3, par. 63.

⁷⁴ A/HRC/WG.6/19/L.8, par. 124.

approche équilibrée du développement qui englobait la bonne gouvernance, la protection de l'environnement et le dynamisme communautaire, en plus des indicateurs de développement socioéconomique traditionnels, et que ce paradigme de développement, associé à une gestion économique prudente et à la stabilité économique, avait entraîné une hausse significative du niveau de vie et une amélioration des indicateurs de développement»⁷⁵. Outre cet éloge, le projet de rapport du Groupe de travail comporte des recommandations concrètes, tendant notamment à: «accorder une plus grande attention à la création d'emplois, en particulier face au chômage des jeunes (Turquie)»; «à poursuivre les programmes relatifs à la réduction de la pauvreté et les efforts entrepris pour créer un système de protection sociale plus solide (Koweït)»; «poursuivre la mise en œuvre d'un système concret de protection sociale dans le cadre des initiatives mentionnées dans le rapport national et en appeler à la communauté internationale pour appuyer ces efforts nationaux (Cuba)»; «rémunérer la participation à des programmes de stages et les associer à une formation technique dans le cadre de programmes communs avec le secteur économique et industriel du pays (Mexique)»; et «développer encore ses programmes de santé efficaces qui offrent à tous les Bhoutanais des services médicaux universels, gratuits et de qualité (République bolivarienne du Venezuela)»⁷⁶.

53. Ces recommandations montrent que la procédure de l'EPU peut devenir un excellent moyen de promouvoir un ordre international plus démocratique et équitable, y compris en ce qui concerne les priorités financières et budgétaires, la transparence, le désarmement et le rétablissement de la paix.

G. Atelier du Conseil des droits de l'homme sur les mesures coercitives unilatérales

54. L'expert indépendant a participé à un atelier d'une journée tenu à Genève le 23 mai 2014 conformément à la résolution 24/14 du Conseil des droits de l'homme. Il a souscrit à l'étude pertinente dirigée par le Comité consultatif et présentée par l'un de ses membres, M. Jean Ziegler. La réunion d'experts s'est accordée sur le fait que, loin d'être pacifiques, les sanctions économiques constituaient une forme de violence dont les effets étaient le plus souvent incompatibles avec les buts et les principes des Nations Unies.

55. Denis Halliday, ancien Sous-Secrétaire général, a déclaré qu'en ce qui concerne les mesures coercitives unilatérales, le débat devait permettre d'établir l'illégalité de toutes les mesures de ce type, contraires à la Charte des Nations Unies, et recommander la cessation complète de leur utilisation ... reconnaissant [toutefois] qu'il serait difficile de mettre un terme aux mesures unilatérales et qu'il fallait trouver un moyen de demander que les États qui continuent d'imposer illégalement de telles mesures fassent l'objet d'un contrôle strict et rendent des comptes. L'utilisation de moyens tels que la suspension de l'adhésion à l'ONU, la perte du droit de vote à l'Assemblée générale, le paiement de réparations ou l'octroi d'indemnités individuelles pourrait peut-être être envisagée. Un suivi étroit par le Conseil des droits de l'homme serait obligatoire, ainsi que la soumission de rapports trimestriels à l'Assemblée générale ou à une Cour internationale de Justice revitalisée et opérationnelle⁷⁷.

56. L'expert indépendant a fait observer que l'unilatéralisme et l'exceptionnalisme étaient des anachronismes en droit international et qu'ils étaient incompatibles tant avec l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies qu'avec un ordre international démocratique et équitable. Les sanctions, en particulier les sanctions unilatérales, parfois imposées de manière spéieuse au nom des droits de l'homme, étaient souvent

⁷⁵ A/HRC/WG.6/19/BTN/2, par. 9.

⁷⁶ A/HRC/WG.6/19/L.6, par. 118.

⁷⁷ Voir www.ohchr.org/Documents/Events/Seminars/CoercitiveMeasures/DenisHalliday.pdf.

contre-productives. Dès lors que nombre des victimes de ces sanctions n'étaient pas les gouvernements mais des populations innocentes, il importait d'apprécier au cas par cas la légalité des régimes de sanctions. Cela pouvait être fait à l'aide des procédures d'examen des plaintes émanant de particuliers établies en application de plusieurs instruments relatifs aux droits de l'homme, notamment le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les régimes de sanctions devaient aussi être examinés dans le cadre des procédures de présentation de rapports par les États aux organes conventionnels de l'ONU, ainsi que dans le cadre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme⁷⁸.

57. L'expérience a montré qu'il ne servait à rien d'essayer de contraindre les États à améliorer leurs résultats en matière de droits de l'homme par la simple application de sanctions, lesquelles étaient le plus souvent contournées par les gouvernements et se soldaient par des injustices pour les populations innocentes. Ce qu'il fallait faire, c'était arriver à convaincre les États qu'il était dans leur intérêt de consolider les droits de l'homme tant en droit que dans la pratique, ce à quoi le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) pouvait contribuer par la fourniture de services consultatifs et d'une assistance technique. L'expert indépendant souhaiterait aussi que la mission de contrôle des médias soit renforcée⁷⁹ et que davantage d'attention soit accordée aux effets des régimes de sanctions sur les droits de l'homme. Il revient aux médias d'alerter la population sur les souffrances causées par les sanctions à des êtres humains innocents, non pas de mettre un voile sur ces souffrances. Dans les États totalitaires, les citoyens sont privés de la possibilité de s'exprimer. Toutefois, dans les pays démocratiques, ils portent la responsabilité des décisions prises par leurs représentants démocratiquement élus. Si des infractions sont commises en leur nom, il incombe aux citoyens de demander des comptes.

H. Journée internationale de la paix et Journée mondiale d'action sur les dépenses militaires

58. Depuis 1981, conformément à la résolution 36/67 de l'Assemblée générale, les Nations Unies célèbrent la Journée internationale de la paix le 21 septembre⁸⁰. En 2011, la société civile a lancé la Journée mondiale d'action sur les dépenses militaires, qui a été célébrée dans le monde entier le 14 avril 2014 par l'organisation de conférences et d'autres événements⁸¹. Une partie du problème posé par les dépenses militaires étant liée à l'absence de transparence et d'obligation de rendre des comptes, il est à espérer que la sensibilisation accrue de la société civile convaincra les gouvernements que la priorité doit être accordée non plus aux dépenses militaires mais aux services éducatifs et sociaux. À Genève, le Bureau international de la paix a organisé une table ronde à laquelle ont notamment participé le Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, un représentant de l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm et l'expert indépendant. Les participants se sont accordés sur le fait que le processus de décision budgétaire devait être public et que les raisons pour lesquelles les dépenses étaient engagées devaient être clairement exposées pour que la population soit en mesure de les comprendre. Les

⁷⁸ Voir www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14639&LangID=E.

⁷⁹ Le 13 août 2013, le *New York Times* a publié une interview d'Edward Snowden dans laquelle celui-ci regrettait que les médias n'informent pas le public. «Après le 11 septembre, nombre des principaux organes d'information américains ont renoncé à leur fonction de contrôle du pouvoir – c'est-à-dire au devoir journalistique de contester les excès de pouvoir – par peur d'être taxés d'antipatriotisme et d'être sanctionnés par le marché en période de nationalisme accru.»

Voir www.nytimes.com/2013/08/18/magazine/snowden-maass-transcript.html?_r=0.

⁸⁰ Voir www.un.org/en/events/peaceday/.

⁸¹ Voir www.cnduk.org/cnd-media/item/1899-monday-14-april-global-day-of-action-on-military-spending.

parlements devaient surveiller le respect de l'obligation de rendre des comptes dans le processus de décision budgétaire⁸² et dans l'exécution des dépenses, les acquisitions de matériel militaire étant soumises à des procédures rigoureuses et faisant l'objet d'un contrôle civil. Des audits concernant les dépenses militaires devaient être effectués à intervalles réguliers, les pratiques inadéquates donnant lieu à des enquêtes et à des poursuites.

59. Du 6 au 10 juin 2014, 2 500 personnes originaires de 32 pays différents ont participé au Sarajevo Peace Event (Rencontre de paix Sarajevo 2014) et demandé qu'il soit mis fin à la guerre et à la menace de la guerre. Dans le cadre de ce rassemblement d'organisations de la société civile, sans doute le principal événement organisé en faveur de la paix, en 2014, plus de 190 ateliers et manifestations culturelles, ainsi qu'un camp de jeunes, ont été organisés à Sarajevo. Comme l'a déclaré Mairead Maguire, lauréate du prix Nobel, «Faisons de Sarajevo, qui a connu la guerre, le point de départ d'un appel universel ambitieux en faveur de la paix fondée sur l'abandon complet du militarisme». L'importance du Programme d'action de l'UNESCO sur une culture de la paix, en tant que solution de substitution à la guerre et à la militarisation, a de nouveau été soulignée⁸³. Lors de cet événement pour la paix, il a été annoncé que la Journée mondiale d'action sur les dépenses militaires allait devenir une campagne menée tout au long de l'année.

I. Déclaration de Bruxelles

60. À l'invitation du Parlement européen, une conférence fructueuse de deux jours a eu lieu au Parlement européen à Bruxelles, les 18 et 19 octobre aux fins d'un débat sur la participation accrue des citoyens à la prise de décisions aux échelons national et mondial, y compris concernant les priorités nationales et les dépenses budgétaires. L'expert indépendant y a été invité au titre du paragraphe 6 de la résolution 18/6 du Conseil des droits de l'homme, en vertu duquel un ordre international démocratique et équitable exige: «(g) la promotion et la consolidation d'institutions internationales transparentes, démocratiques, justes et responsables dans tous les domaines de la coopération, en particulier par l'application du principe d'une pleine et égale participation à leurs mécanismes décisionnels; et (h) le droit à la participation équitable de tous, sans aucune discrimination, à la prise de décisions sur les plans tant national que mondial».

61. La résolution 24/8 du Conseil des droits de l'homme sur le droit à la participation politique dans des conditions d'égalité a également été examinée, ainsi que des documents de travail sur le droit de participation du public, élaborés par l'Institut danois des droits de l'homme (voir annexe VI)⁸⁴. L'expert indépendant a affirmé que le droit de participation du public n'était pas qu'une vague promesse mais reposait sur des dispositions juridiques solides figurant dans les instruments universels, les instruments régionaux, les législations nationales et la jurisprudence. La participation était la marque distinctive d'une gouvernance démocratique et supposait l'organisation de consultations en temps voulu pour légitimer l'exercice du pouvoir gouvernemental.

62. L'expert indépendant a notamment recommandé que le Conseil des droits de l'homme effectue une étude sur la manière dont la création d'une assemblée parlementaire mondiale pourrait contribuer efficacement à la réalisation de l'objectif consistant à opérer une transition démocratique dans laquelle les budgets privilégieraient non plus les dépenses militaires mais la sécurité humaine, et à construire un ordre

⁸² Willem van Eekelen, *The Parliamentary Dimension of Defence Procurement* (Geneva, DCAF, 2013).

⁸³ Voir www.peaceeventsarajevo2014.eu/press-releases/articles/more-peace-action-are-needed.html.

⁸⁴ Voir également «*The Right to Public Participation – A Human Rights Law Update*», Institut danois des droits de l'homme (Copenhague, 2013).

international plus démocratique et équitable⁸⁵. À l'issue de la Conférence, la Déclaration de Bruxelles a été adoptée (voir annexe V).

V. Conclusions et recommandations

A. Conclusions

63. Étant donné que la paix est indispensable à l'établissement d'un ordre international démocratique et équitable, tout doit être mis en œuvre pour régler les différends par des moyens pacifiques, pour prévenir les conflits armés et pour mettre fin aux guerres actuelles. Le désarmement et la démilitarisation sont essentiels au développement et à la sécurité humaine. Ils doivent être décidés et mis en œuvre de manière démocratique, ce qui nécessite de toujours garder à l'esprit la menace de l'anéantissement nucléaire et d'être davantage conscient du gaspillage des ressources. La réduction des budgets militaires dégagera des fonds pour la promotion et la protection des droits de l'homme et pour le règlement de problèmes mondiaux, comme les pandémies, les changements climatiques, la déforestation et les graves pénuries d'eau.

64. Depuis des décennies, la société civile réclame la reconnaissance de la paix en tant que droit de l'homme. Le Conseil des droits de l'homme a entendu cet appel et son groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé du projet de déclaration des Nations Unies sur le droit à la paix accomplit un important travail sur le projet de déclaration en vue de son adoption par le Conseil et l'Assemblée générale. Le projet est soutenu par des organisations de la société civile, dont PEN International, qui a adopté le Manifeste de Bled du Comité des écrivains pour la paix (voir annexe IV) en septembre 2013.

65. Un ordre international démocratique et équitable requiert un changement global de priorités et la mise en place d'une stratégie pour garantir la sécurité humaine par une plus grande participation du public à la prise de décisions, en particulier à la définition des lignes d'action aux niveaux national et international, notamment en ce qui concerne les questions budgétaires. Cela ne suppose pas seulement une culture de la transparence. Les États devraient prendre l'initiative de sensibiliser et d'informer leur population pour lui permettre d'exercer en toute connaissance de cause son droit démocratique de définir les politiques et de choisir entre différentes solutions. Les États devraient consulter l'électorat au sujet des priorités budgétaires, y compris les dépenses militaires, dont on ne doit pas accepter qu'elles soient une caractéristique permanente de la gestion des affaires publiques et qui ne doivent pas être tenues secrètes ou justifiées par des considérations de «sécurité nationale». La société civile rejette les discours alarmistes et les démonstrations de force. Seule une ferme volonté politique peut permettre de contrer la dynamique du complexe militaro-industriel, dont les demandes de financements publics manquent de légitimité démocratique et dont la réussite repose sur des activités de lobbying antidémocratiques.

66. On parviendra à trouver des solutions durables à la crise financière internationale et à la désorganisation de l'économie de nombreux pays en reconnaissant notamment que les budgets militaires sont terriblement gonflés et doivent être réduits et que les grandes armées et les arsenaux nucléaires sont

⁸⁵ Richard Falk, Andrew Strauss, *A Global Parliament: Essays and Articles*, with a foreword by Boutros Boutros Ghali (Berlin, Committee for a Democratic U.N., 2011).

anachroniques. La société civile exige la transparence, la responsabilisation et, plus important encore, le droit de participer effectivement à l'établissement des priorités budgétaires, qui ne doit pas être abandonné aux entreprises du secteur de la défense et des groupes d'intérêt privé⁸⁶. La réduction significative des budgets militaires devrait entraîner la création d'emplois dans d'autres domaines, non pas dans la production de biens de consommation, car les consommateurs n'ont pas une capacité de consommation illimitée, mais dans les services sociaux, l'éducation, la sécurité alimentaire, l'assainissement de l'eau, les services de santé, les infrastructures, la recherche concernant les sources d'énergie durables et la lutte contre les pandémies. L'austérité est nécessaire dans le domaine militaire, mais elle ne l'est pas en ce qui concerne la mise en œuvre progressive des droits économiques, sociaux et culturels. La régression dans ce dernier domaine engendre des violations des articles 2 et 5 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

B. Recommandations

67. L'Expert indépendant a l'honneur de formuler quelques recommandations pragmatiques, comme il l'a fait dans son rapport de 2013.

1. Recommandations aux États

68. Les États devraient régulièrement rendre compte au Conseil des droits de l'homme de leurs dépenses militaires et les comparer avec les dépenses pour l'éducation, les services de santé et l'administration de la justice, entre autres. Ils devraient veiller à ce que ces dépenses soient examinées dans le cadre du mécanisme d'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme et il devrait être recommandé aux gouvernements de consacrer une plus grande part de leurs budgets à la promotion des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, et de faire des propositions concrètes pour remplacer le paradigme militaire par le paradigme de la sécurité humaine. Les dépenses militaires engagées par les États dans les zones de conflit et dans les territoires qui font l'objet d'un différend international donnant lieu à la confiscation de territoires et à l'exploitation des ressources de peuples vivant sous un régime de colonisation ou d'occupation devraient également être examinées dans le cadre de l'Examen périodique universel.

69. Chaque année, les États devraient présenter au Secrétaire général des renseignements sur leurs dépenses militaires au titre du dernier exercice budgétaire, conformément à la résolution 66/20 de l'Assemblée générale⁸⁷.

70. Les États devraient prendre l'initiative d'informer leur population sur les dépenses militaires et encourager la participation du public à la définition des priorités budgétaires. Ils ne devraient pas dissimuler les dépenses militaires en les affectant à d'autres secteurs, comme le «renseignement», les activités de «recherche et développement» ou l'«énergie». Les fonds secrets, les caisses noires et les fonds de réserve doivent être réglementés par les parlements.

⁸⁶ Voir James Carafano, *Private Sector, Public Wars: Contractors in Combat – Afghanistan, Iraq, and Future Conflicts* (Praeger, 2008). Voir aussi www.batr.org/corporatocracy/021914.html.

⁸⁷ Voir le rapport du Secrétaire général intitulé «Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires» (A/68/131). Voir également www.un.org/disarmament/convarms/Milex/Publications/.

71. Les États devraient réduire considérablement leurs dépenses militaires et développer des stratégies de conversion⁸⁸ pour réaffecter les ressources aux services sociaux, à la création d'emplois dans les branches d'activité non militaires et au renforcement de l'appui au programme de développement pour l'après-2015. Ils devraient, de façon individuelle, mais aussi multilatérale, utiliser les ressources dégagées grâce à la réduction des dépenses militaires pour financer la transition économique et sociale, qui est nécessaire pour répondre au défi mondial posé par les changements climatiques et que le Fonds vert pour le climat créé par l'ONU en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques⁸⁹ vise à encourager. De plus, une partie des ressources financières dégagées devrait être consacrée aux activités de recherche et développement concernant les énergies durables, dont l'énergie solaire, et utilisée pour répondre au problème imminent de la pénurie d'eau, qui est susceptible d'entraîner des guerres dans le futur. On devrait envisager de prendre des mesures au niveau international pour mettre en place des industries de dessalement performantes.

72. Les États devraient augmenter les fonds alloués à la recherche sur la prévention des conflits, lutter contre les causes profondes des conflits et promouvoir le développement durable, et réduire considérablement les fonds consacrés aux projets militaires dans les universités et les autres instituts scientifiques.

73. Les États devraient traquer le gaspillage et la corruption dans le commerce des armes et infliger de lourdes peines aux responsables. Ils devraient enquêter sur le détournement d'armes, lesquelles tombent parfois entre les mains de criminels, ce qui aggrave la confusion et cause des décès supplémentaires.

2. Recommandations aux parlements

74. Les parlementaires devraient régulièrement informer et consulter leurs électeurs, en particulier sur les questions de priorités financières et budgétaires. Ils devraient résister aux pressions des groupes d'intérêts, des entreprises du secteur de la défense et d'autres acteurs du complexe militaro-industriel.

75. Les parlementaires devraient mettre en place des commissions multipartites spécialisées dans les questions de défense, disposant de moyens suffisants, qui aient compétence pour surveiller les dépenses militaires et pour traquer les détournements, la corruption et le gaspillage.

76. Les parlements devraient organiser des programmes de formation à l'intention des députés afin de les aider à saisir la complexité des budgets militaires et à évaluer les risques liés au détournement et à la corruption.

77. Les parlements devraient élaborer, aux niveaux bilatéral et multilatéral, des programmes interparlementaires de renforcement des capacités et de coopération pour consolider les fonctions de supervision dans les jeunes démocraties.

78. Les parlements devraient s'opposer aux groupes de pression, qui exercent une influence de façon antidémocratique pour le compte du complexe militaro-industriel.

⁸⁸ Voir www.ips-dc.org/blog/demilitarizing_the_economy_a_movement_is_underway.

⁸⁹ Voir www.gcfund.org, unfccc.int/cooperation_and_support/financial_mechanism/green_climate_fund/items/5869.php.

3. Recommandations à la société civile et aux institutions nationales des droits de l'homme

79. La société civile et les institutions nationales des droits de l'homme devraient exiger la participation du public relativement à la politique de défense et à l'acquisition de matériel militaire et en ce qui concerne l'établissement du budget national, et encourager la réaffectation des dépenses militaires en faveur des besoins environnementaux et sociaux prioritaires, notamment dans les domaines des changements climatiques et des inégalités de revenus. Elles devraient aussi préconiser la conversion de la production militaire en production civile et proposer des stratégies visant à créer des emplois dans les industries non militaires.

80. La société civile et les institutions nationales des droits de l'homme devraient exiger des représentants de l'État qu'ils fassent preuve de transparence et rendent des comptes en ce qui concerne la politique fiscale et budgétaire.

81. Elles devraient exiger des pouvoirs publics qu'ils réorientent leurs politiques énergétiques vers la recherche sur les énergies renouvelables et qu'ils opèrent une transition vers les énergies renouvelables, conformément à la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous.

82. Elles devraient soutenir la campagne mondiale sur les dépenses militaires⁹⁰.

83. Elles devraient lancer des pétitions pour le désarmement en tant que condition nécessaire du développement.

84. Elles devraient constituer une vaste alliance de groupes qui tireraient avantage de la révision des priorités budgétaires nationales.

85. Elles devraient se désengager des fonds et des investissements utilisés pour la fabrication d'armes, la guerre ou la recherche nucléaire.

4. Recommandations au Conseil des droits de l'homme

86. Le Conseil envisagera peut-être de charger un des actuels titulaires de mandat d'examiner la question des dépenses militaires dans le monde entier et de rendre compte chaque année au Conseil et à l'Assemblée générale des évolutions et des choix dans ce domaine.

87. Dans le cadre de l'Examen périodique universel, il conviendrait d'examiner la conduite des États en ce qui concerne les mesures coercitives unilatérales et multilatérales qui entraînent de graves violations des droits de l'homme des populations touchées.

88. Le Conseil pourrait envisager de charger un des actuels titulaires de mandat de surveiller les cas de propagande en faveur de la guerre et de campagnes de peur partout dans le monde, compte tenu de l'interdiction de toute propagande en faveur de la guerre, consacrée au paragraphe 1 de l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques⁹¹.

⁹⁰ Voir www.ipb.org/web/.

⁹¹ Cette recommandation est similaire à celle sur la création du mandat du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (découlant du paragraphe 2 de l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques).

VI. Note

89. L'Expert indépendant est heureux que son mandat bénéficie d'une reconnaissance accrue, ce qui permet une plus grande prise de conscience de la nécessité d'œuvrer collectivement pour un ordre mondial pacifique, juste et équitable. Il se réjouit d'avoir noué des contacts avec des parties prenantes qui agissent dans tous les domaines liés à son mandat et entend collaborer avec elles pendant l'année qui fera l'objet du prochain rapport.

90. En guise de conclusion, l'Expert indépendant aimerait exprimer une nouvelle fois sa reconnaissance au personnel du HCDH, qui ne ménage pas sa peine, et demander à l'Assemblée générale d'allouer davantage de ressources à ce secrétariat, qui a une réelle influence sur la vie de nombreuses personnes. Enfin, il aimerait citer un de ses poètes préférés, Walt Whitman: «[...] Le plus grand pays, le pays le plus riche, n'est pas celui où il y a le plus de capitalistes, de monopolistes, des profits énormes, des fortunes immenses, avec la triste et sombre contrepartie de la pauvreté extrême, dégradante et accablante, mais le pays dans lequel se trouvent le plus de biens familiaux en pleine propriété, où la richesse ne présente pas de contrastes extrêmes, où tous les hommes ont assez pour vivre – une vie modeste – et où nul ne possède au-delà de ce qui est indispensable aux saines et admirables nécessités d'un corps et d'une âme simple.»⁹².

⁹² Voir www.whitmanarchive.org/criticism/disciples/traubel/WWWiC/2/med.00002.20.html.

Annexes

[Anglais seulement]

Annexe I

Excerpts from or full text of relevant documents

Questionnaire sent to States, intergovernmental organizations, national human rights institutions and selected non-governmental institutions on 20 February 2014

1. What is the level of information provided to the population at large on military expenditures, including Army, Navy and Air Force contingents, military research, the production and stockpiling of weapons, maintaining domestic military bases and military bases in foreign countries, national defence, intelligence and surveillance, anti-terrorism, involvement in armed conflicts, private military and security companies, etc.?
2. What is the level of secrecy that accompanies military expenditures, including concerning weapons of mass destruction? What safeguards exist to prevent abuse and waste, especially when the crucial information is “classified” and not subject to public debate?
3. What measures are in place to ensure budget and fiscal transparency, and to what extent can the electorate participate in establishing budget priorities?
4. Does the Government pro-actively seek to inform the public and to obtain input from civil society and non-governmental organizations concerning military expenditures?
5. Are official or unofficial opinion polling on military expenditures and public referenda on aspects of the military budget conducted, e.g. concerning the continued production and/or testing of nuclear weapons and other weapons of mass destruction, concerning measures of “surveillance” of communications, telephone and internet?
6. What is the actual level of all military-related expenditures in real terms, and what actual percentage of national budgets (not percentage of GNP) does this represent, regardless of whether the expenditures are separately assigned to the “defence” budget, the “intelligence” budget, the “anti-terrorism” budget, the “research” budget?
7. By comparison, what is the percentage of national budgets devoted to education and health care, medical research, the administration of justice, road safety, infrastructures, etc.?
8. What level of accountability exists when military expenses exceed the budget approved by Parliament?
9. What strategies, if any, exist to reorient budget priorities away from military expenditures and into the promotion of all human rights, the protection of the environment, climate change, clean water, sustainable energy, medicine and other peacetime industries as well as to achieve the millennium development goals and the post 2015 development agenda? To what extent can civil society and human rights institutions participate in shaping these strategies?

10. What strategies, if any, exist to recycle the workforce away from military industries into peacetime industries, conservation, medical research, renewable energy sources, maintenance of infrastructures. To what extent can civil society and human rights institutions participate in shaping these strategies?

11. Are there regional agreements in force (e.g. military alliances) that commit the State to devote a certain percentage of its budget to military expenses? If so, what percentage and how is it enforced?

Annexe II

Agenda for the expert consultation, 15 May 2014

09:00 – 09:15	Opening remarks	Welcome and introduction by the Independent Expert, Mr. Alfred de Zayas. Objectives of the consultation, including overview of the requirements of the report
09:15 – 11:00	Session 1	<p>Transparency in budget and fiscal matters relating to military expenditures/ Trends in military expenditures worldwide</p> <p>Main resource persons*: Tobias Bock (Transparency International), Pieter Wezeman (SIPRI), Philipp Fluri (DCAF)</p> <p>Moderator: Mr. de Zayas</p>
11:15 – 13:00	Session 2	<p>Transparency (cont'd)/Obstacles to the meaningful participation of the public in determining budget and fiscal policies</p> <p>Main resource persons*: Jamie Shea (NATO), Colin Archer (IPB), Andrew Lane (QCEA)</p> <p>Moderator: Mr. de Zayas</p>
14:00 – 16:00	Session 3	<p>How resources currently devoted to the military-industrial complex could be redirected to the promotion of peace and development</p> <p>Main resource persons*: Jan Grebe (BICC), Melanie De Groof (GRIP), María Muñoz (WILPF),</p> <p>Moderator: Mr. de Zayas</p>
16:15 – 17:30	Session 4	<p>Strengthening national and international security through the promotion of human rights</p> <p>Main resource persons*: Nils Duquet (Flemish Peace Institute), Marc Bossuyt (University of Antwerp), Filip Reyniers (International Peace Information Service)</p> <p>Moderator: Mr. de Zayas</p>
17:30	Closing remarks	Preliminary conclusions and recommendations

Annexe III

Community of Latin American and Caribbean States Proclamation of Latin America and the Caribbean as a zone of peace, 29 January 2014 (full text)

The Heads of State and Government of the Community of Latin American and Caribbean States (CELAC) gathered in Havana, Cuba on January 28 and 29, 2014 at the second Summit, on behalf of their peoples and faithfully interpreting their hopes and aspirations,

Reaffirming the commitment of member countries with the Purposes and Principles enshrined in the United Nations Charter and International Law, and aware of the fact that prosperity and stability in the region contribute to international peace and security,

Mindful that peace is a supreme asset and a legitimate aspiration of all peoples and that preserving peace is a substantial element of Latin America and Caribbean integration and a principle and common value of the Community of Latin American and Caribbean States (CELAC),

Reaffirming that integration consolidates the vision of a fair International order based on the right to peace and a culture of peace, which excludes the use of force and non-legitimate means of defense, such as weapons of mass destruction and nuclear weapons in particular,

Highlighting the relevance of the Tlatelolco Treaty for the Prohibition of Nuclear Weapons in Latin America and the Caribbean establishing the first nuclear weapon free zone in a densely populated area, this being a contribution to peace and to regional and international security,

Reiterating the urgent need of General and Complete Nuclear Disarmament, as well as the commitment with the Strategic Agenda of the Organization for the Prohibition of Nuclear Weapons in Latin America and the Caribbean (OPANAL), adopted by the 33 Member States of the Organization in the General Conference held in Buenos Aires in August, 2013.

Recalling the principles of peace, democracy, development and freedom underlying the actions of countries members of SICA,

Recalling the decision of UNASUR Heads of State of consolidating South America as a Zone of Peace and Cooperation,

Recalling the establishment, in 1986, of the Zone of Peace and Cooperation of the South Atlantic,

Recalling also our commitment, agreed in the Declaration of the Summit of Unity of Latin America and the Caribbean, on 23 February 2010, to promote the implementation of our own mechanisms for the for peaceful conflict resolution,

Reiterating our commitment to consolidate Latin America and the Caribbean as a Zone of Peace, in which differences between nations are peacefully settled through dialogue and negotiations or other means, fully consistent with International Law,

Cognizant also of the catastrophic global and long-term humanitarian impact of the use of nuclear weapons and other weapons of mass destruction, and the ongoing discussions on this issue,

Declare:

Latin America and the Caribbean as a Zone of Peace based on respect for the principles and rules of International Law, including the international instruments to which Member States are a party to, the Principles and Purposes of the United Nations Charter;

Our permanent commitment to solve disputes through peaceful means with the aim of uprooting forever threat or use of force in our region;

The commitment of the States of the region with their strict obligation not to intervene, directly or indirectly, in the internal affairs of any other State and observe the principles of national sovereignty, equal rights and self-determination of peoples;

The commitment of the peoples of Latin American and Caribbean to foster cooperation and friendly relations among themselves and with other nations irrespective of differences in their political, economic, and social systems or development levels; to practice tolerance and live together in peace with one another as good neighbors;

The commitment of the Latin American and Caribbean States to fully respect for the inalienable right of every State to choose its political, economic, social, and cultural system, as an essential conditions to ensure peaceful coexistence among nations;

The promotion in the region of a culture of peace based, inter alia, on the principles of the United Nations Declaration on a Culture of Peace;

The commitment of the States in the region to guide themselves by this Declaration in their International behavior;

The commitment of the States of the region to continue promoting nuclear disarmament as a priority objective and to contribute with general and complete disarmament, to foster the strengthening of confidence among nations;

We urge all Member States of the International Community to fully respect this Declaration in their relations with CELAC Member States.

Annexe IV

PEN International Bled Manifesto of the Writers for Peace Committee (full text)

PEN International, the world's leading association of writers, promotes a culture of peace based on freedom of expression, dialogue, and exchange. PEN is dedicated to linguistic and cultural diversity and to the vibrancy of languages and their cultures whether spoken by many or few. PEN International's Writers for Peace Committee has therefore approved this Manifesto calling for the universal right to peace, based on the Lugano Declaration for Peace and Freedom (1987), the Appeal of Linz Protesting Against the Degradation of the Environment (2009) and the Belgrade Declaration (2011). It was adopted by the Assembly of Delegates at the 79th PEN International Congress in Reykjavik (September 2013).

Bled Manifesto of the Writers for Peace Committee:

(a) All individuals and peoples have a right to peace and this right should be recognized by the United Nations as a universal human right.

(b) PEN promotes discussion and dialogue between writers from countries in conflict and across regions of the world where wounds are open and political will is unable to address tensions.

(c) PEN seeks to bring together people from around the world through literature and discussion amongst writers and with the broad public.

(d) PEN considers one of the world's greatest challenges to be the transition from violence to debate, discussion and dialogue. We aim to be active participants in this process promoting where necessary the principles of international law.

(e) In order to achieve the conditions for peace, freedom of expression and creativity in all its forms must be respected and protected as a fundamental right so long as it respects all other basic human rights in accordance with the principles of the Universal Declaration of Human Rights.

(f) PEN acknowledges that it is of primary importance to be permanently committed to creating conditions that can lead to ending conflicts of all kinds. There is neither freedom without peace, nor peace without freedom; social and political justice is inaccessible without peace and freedom.

(g) In order to achieve sustainable conditions for peace, PEN calls for the respect of the environment in conformity with the Rio Declaration on Environment and Development (1992). We condemn the excesses of technology and financial speculation that contribute to the impoverishment of a large part of the world's population.

(h) PEN respects and defends the dignity of all human beings. PEN opposes injustice and violence wherever they are found, including oppression, colonisation, illegal occupation and terrorism.

(i) In accordance with the principles of freedom of expression and justice, every individual or group involved in conflict has the right to demand non-violent solutions to conflict and should be free to petition and appeal to international institutions and government authorities.

(j) All children have the right to receive a comprehensive peace and human rights education. PEN promotes the implementation of this right.

Annexe V

Declaration of Brussels: Toward a democratic and equitable international order, 16/17 October 2013 (full text)

Recalling and affirming:

- (a) the “Appeal for the Establishment of a Parliamentary Assembly at the United Nations” of April 2007,
- (b) the “Conclusions regarding policies of the Campaign for a UN Parliamentary Assembly” of November 2007,
- (c) the “Statement on the establishment of a United Nations Parliamentary Assembly and the Inter-Parliamentary Union” of November 2008,
- (d) the “Call for global democratic oversight of international financial and economic institutions” of April 2009, and
- (e) the “Declaration of Buenos Aires” of October 2010,

We, the participants in the Campaign for the Establishment of a United Nations Parliamentary Assembly (UNPA), reiterate our joint appeal to the United Nations and its member states to advance the necessary processes for the establishment of a Parliamentary Assembly at the United Nations.

We express our concern that in the intergovernmental realm no adequate measures have been taken to address the democratic deficit of global governance in general and of the United Nations in particular.

We reiterate our view that a UNPA is a vital component to strengthen democratic participation in and the democratic legitimacy of the United Nations as well as other intergovernmental organizations such as the World Bank Group, the International Monetary Fund, and the World Trade Organization.

A UNPA would enable citizen representatives, i.e. elected parliamentarians, to be directly involved in global political deliberations, agenda-setting, and decision-making, in a formalized and institutionalized manner.

Global problems require global solutions. The daily lives of the world’s citizens are increasingly shaped by economic, social and political forces that transcend national boundaries and demonstrate a growing need for more inclusive, effective and transparent global governance.

The universality of human rights and the necessity of a democratic basis for legitimate governance are widely acknowledged. Yet, far too many people are denied their human rights and democratic participation. We are convinced that a UNPA as a global democratic body of elected representatives would strengthen the practice of democratic governance and fulfillment of human rights regionally, nationally and locally. Conversely, we believe that excluding democratic principles and participation from global governance undermines democracy at the regional, national, and local levels.

We emphasize our conviction that a UNPA needs to be inclusive and open for participation of parliamentarians of all UN member states and observer states. We acknowledge that ensuring the democratic character of a UNPA presents challenges. We are convinced that these challenges can be overcome, and that with political will a

parliamentary assembly for the United Nations can be constructed in a manner that is both representative and legitimate.

We welcome the decision of the UN's Human Rights Council to mandate an Independent Expert on the Promotion of a Democratic and Equitable International Order, and encourage the Independent Expert to keep considering the question of a UNPA and in particular to examine possible processes towards its creation.

We welcome the recent and ongoing broad-based consultations among a wide range of governmental and nongovernmental stakeholders, to develop a global consensus on the Post-2015 Development Agenda. We feel encouraged that these consultations have emphasized (1) the importance of a "rights-based" approach to sustainable development; and (2) the necessity of a comprehensive, global approach, to address poverty and inequality in all countries.

The UN High Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda recently noted that achieving the post-2015 vision will require "reshaped and revitalized global governance partnerships" to ensure that "the United Nations, multilateral systems, and all development actors effectively support the post-2015 development agenda." Indeed, we observe that sustaining a multi-stakeholder consensus for shared global goals is one of the key functions that a UNPA would be expected to provide.

To maintain political support, to reinforce accountability and to bring global governance in the pursuit of post-2015 development goals closer to those directly affected, we encourage the creation of a UNPA when the international community adopts its Post-2015 Development Agenda.

A UNPA is a global parliamentary body that includes distinctive innovative features that go beyond the characteristics of existing national and regional assemblies and parliaments. Acting as an institutionalized "network of networks", a UNPA could allow representatives of existing parliamentary networks and institutions to formally participate in its work, thus providing them with more leverage and influence. Consideration should be given to the possibility of involving local authorities and representatives of indigenous peoples and nations in the activities of a UNPA.

We affirm that a UNPA can and should evolve gradually. Eventually members of a UNPA should be directly elected. From the UNPA's inception its statutes should allow participating states to opt for direct elections of their delegates if they wish to do so.

With a view to exploring innovative forms of civic participation in a UNPA, implementing models of electronic direct or "liquid" democracy that allow citizens to participate in deliberations or to influence decision-making processes could be considered.

We congratulate the European Parliament on its pioneering role in promoting the establishment of a UNPA, dating back to resolution A3-0331/93 adopted in 1994, and most recently expressed in resolution P7_TA 0255 of 2011, which called on the EU Council to introduce the establishment of a UNPA into the proceedings of the UN General Assembly.

We call on the European Parliament and its members as well as on all other parliaments and their members to reinforce their commitment to more democratic global governance through continued support for a United Nations Parliamentary Assembly.

Annexe VI

Danish Institute of Human Rights submission on participation⁹³

Public participation as a human right is a process through which individuals and groups have an opportunity to influence public decisions. This constitutes the basis of democratic governance and a key to the promotion and protection of human rights. It is recognized as fundamental for the legitimacy and authority of government and a crucial element for the quality, inclusiveness and sustainability of decision making processes.

From a human rights perspective, the ability of the individual to shape their lives and participate in the realization of human rights is inherent in human dignity. The principle that the authority of government should be the will of the people is also widely recognized.

The right to participate is rooted in Art 25 of the International Covenant on Civil and Political Rights, which recognizes the rights of every citizen to take part in the conduct of public affairs, the right to vote and the right to have access to public service.

Under the provisions of the Covenant, states are required to ensure that citizens have an effective opportunity to enjoy this right, including by initiative of the state being actively involved in public decision-making processes (working groups, observation groups, commissions), and to be given space to voice their opinions.

The right to participate in the conduct of public affairs is a composite right and is not limited to or fulfilled by merely organizing periodic free elections. Additionally, the right is equally not limited to instances where individuals participate directly in the conduct of public affairs as members of the legislative or executive branches; or indirectly, through freely chosen representatives. Individuals also take part in the conduct of public affairs by exerting influence through public debate and dialogue with their representatives, or through their capacity to organize themselves. This participation is supported by ensuring freedom of expression (including the right to access to information), assembly and association.

Taking part in public affairs also goes beyond mere political activities. People may seek influence in many other ways; therefore the three freedoms mentioned above are fundamental to all public participation. The close link between these three and democratic governance is recognized in a number of international documents.

The right to participate in public affairs has been standardized in the sphere of civil and political rights, but details on the quality and conduct of the participatory process have been elaborated mostly in the sphere of economic, social and cultural rights (environment, housing, education, health etc), and in relation to certain groups requiring specific attention, such as women, children, persons with disabilities, migrants, indigenous peoples and persons belonging to minorities, among others.

Traditionally, human rights law has taken a somewhat narrow approach to the right to participation, which is also reflected in the current general comment No. 25 of the Human Rights Committee on Art 25 of the ICCPR. Under this narrow approach, the right

⁹³ Submission for a side-event to the Human Rights Council on 11 June 2014, partly based on input from the Independent Expert, who participated in the Copenhagen workshops in September 2013 and March 2014.

to participate does not imply a general right to be heard, and even participation itself is a right which does not belong to everyone in every situation.

However, during the 18 years since the adoption of the general comment, human rights law has started to gradually move beyond the above described narrow interpretations of the right to participation. The UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights, as well as a number of other treaty bodies, have adopted general comments pointing to governments' responsibility to inform and hear the opinions of groups affected by political decisions on, among other things, water and sanitation, adequate food and eviction from houses. Other examples of expansion of consultation rights can be seen in relation to the rights of certain group requiring particular attention.

Additionally, new human rights instruments have adopted hitherto unprecedented obligations on States parties to consult with certain groups or with regard to particular issues. In particular, the Convention on the Rights of Persons with Disabilities has adopted unprecedented obligations on States parties to consult with representatives of people with disabilities in the monitoring mechanisms of the convention.

We are witnessing similar expansion in the understanding of the scope and content of the right at the national, regional and international level as well. At the international level states are increasingly called upon to consult with relevant segments of the society before submitting information to UN human rights bodies and to include them in follow-up activities on recommendations stemming from these bodies.

While there has been increased recognition of the importance of the right, this has not been reflected in a corresponding level of international elaboration and standardization of what the rights and obligations entail or what quality of participation is required and how it should be enforced. This should establish the duty of states to ensure consultation in the development, implementation and monitoring of public legislation, policy, programmes and projects and also that this should involve everyone and not only citizens as is the case when exercising participation in relation to elections.

The increasing importance attributed to participation as a key principle has spawned growing interest in defining the extent to which states should open up to wider dialogue with the general public. The quality and nature of such participatory and consultation processes has not yet been addressed in an international human rights document that is generally applicable. Additionally, accountability mechanisms for the conduct and outcome of participatory processes are either weak or non-existent, or only relate to a very narrow segment of the process (right to access to information).

The challenge therefore is manifold. It is crucially important to raise awareness among governments and members of the general public of the current understanding and interpretation of the right to participate in the conduct of public affairs. Equally important is to attempt to arrive to a coherent understanding and interpretation of the right to participation and to fill the concept with content that is generally applicable and can be used as a tool by communities and relevant authorities at the local, national, regional and international levels.

The aim is to ensure that participation is recognized as a right at all relevant levels and to design more informed, effective and legitimate public participation processes with a strong evaluation and accountability component. There is also a need for new approaches that emphasize two-way interaction between decision-makers and the public as well as deliberation among participants. Lastly, enforcement mechanisms should be defined in order to ensure the implementation of the right at all relevant levels.

Annexe VII

The fifteen countries with the highest military expenditures in 2013⁹⁴

Spending figures are in US\$, at current prices and exchange rates. Figures for changes are calculated from spending figures in constant (2012) prices.

Rank		Country	Spending 2013 (\$ b.)	Change, 2014–13 (%)	Spending as a share of GDP (%) ^b	
2013	2012				2013	2004
1	1	USA	640	12	3.8	3.9
2	2	China	188 ^a	170	2.0 ^a	2.1 ^a
3	3	Russia	87.8 ^a	108	4.1 ^a	3.5 ^a
4	7	Saudi Arabia	67.0	118	9.3	8.1
5	4	France	61.2	-6.4	2.2	2.6
6	6	UK	57.9	-2.5	2.3	2.4
7	9	Germany	48.8	3.8	1.4	1.4
8	5	Japan	48.6	-0.2	1.0	1.0
9	8	India	47.4	45	2.5	2.8
10	12	South Korea	33.9	42	2.8	2.5
11	11	Italy	32.7	-26	1.6	2.0
12	10	Brazil	31.5	48	1.4	1.5
13	13	Australia	24.0	19	1.6	1.8
14	16	Turkey	19.1	13	2.3	2.8
15	15	UAE ^c	19.0 ^a	85	4.7	4.7
Total top 15			1 408			
World total			1 747	26	2.4	2.4

Notes

^a SIPRI estimate.

^b The figures for military expenditures as a share of gross domestic product (GDP) are based on data from the IMF World Economic Outlook database, October 2013.

^c Data for the United Arab Emirates is for 2012, as figures for 2013 are not available.

⁹⁴ See SIPRI Fact Sheet, available from: http://books.sipri.org/product_info?c_product_id=476.

Annexe VIII

Comparison of budget share allocated to military, education and health care

Economic indicators

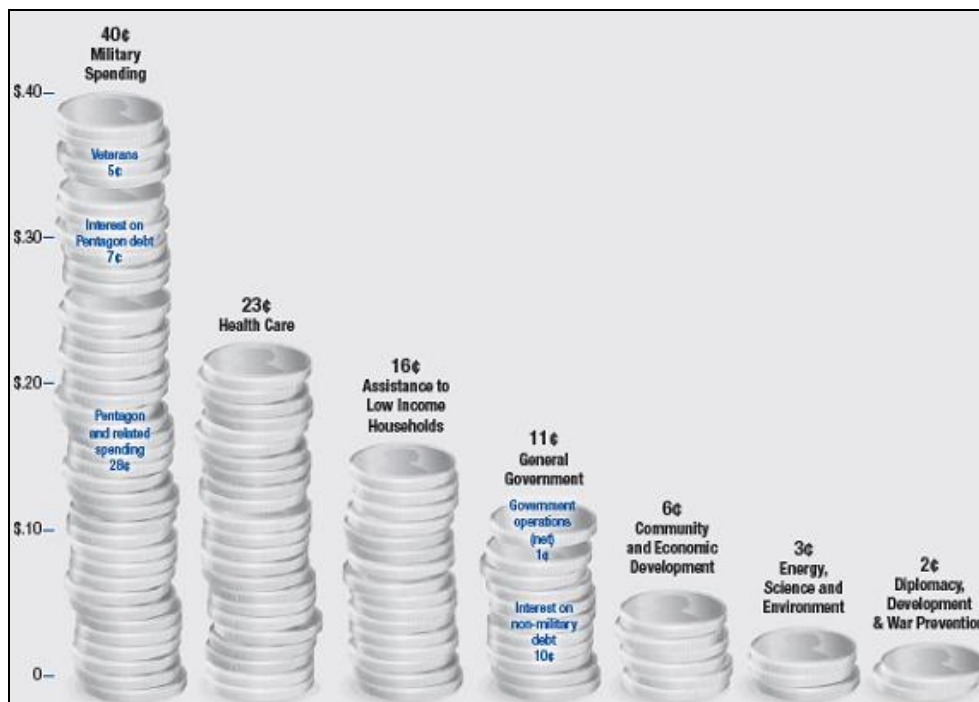
<i>Countries and territories</i>	<i>% of central government expenditure (2000–2009^a) allocated to</i>		
	<i>Health</i>	<i>Education</i>	<i>Defence</i>
Australia	14	10	6
Brazil	6 ^x	6 ^x	3 ^x
China	0	2	10
France	–	–	–
Germany	20	1	4
India	2	3	13
Italy	14	11	4
Japan	2 ^x	6 ^x	4 ^x
Republic of Korea	1	15	11
Russian Federation	7	3	12
Saudi Arabia	–	–	–
Turkey	3	10	8
United Arab Emirates	7 ^x	17 ^x	30 ^x
United Kingdom	15 ^x	4 ^x	7 ^x
United States	24	3	19

^x Data refer to years or periods other than those specified in the column heading. Such data are not included in the calculation of regional and global averages.

Note: The above table is an excerpt from a UNICEF table of economic indicators of the state of the world's children. The complete table is available from www.unicef.org/sowc2012/statistics.php.

Annexe IX

Allocation of income tax dollars 2013 (United States of America)



“[...] This imbalanced spending has consequences: cuts in programs that help give people ladders out of poverty, as well as missed opportunities to prevent war and address climate change. The Pentagon budget still accounts for 40 cents of every tax dollar the U.S. Government spends.”

Friends Committee on National Legislation explanation of USA Government spending:

- (a) “For current and past wars: 40%

This includes the Pentagon budget and related programs with a military function, such as nuclear weapons production in the department of energy, and foreign military assistance (28%); interest on the federal debt accumulated from past Pentagon spending (7%); and care and benefits for veterans plus other costs and obligations from past wars (5%).

- (b) For general government operations: 11%

This includes interest on the rest of the federal debt – the part that is not attributable to past military spending (10%) – and other government operations such as Congress, the judiciary, most of the department of homeland security, the IRS, treasury, etc. (1%)

- (c) For health care, health care financing and health research: 23%

This includes Medicaid, public health programs, Indian health, the national institutes of health and the centers for disease control. (Most of the money for Medicare comes from

a dedicated payroll tax, not from income taxes, so the Medicare trust fund, with its separate income, is not considered part of the “federal funds budget” and is not included here.)

(d) Energy, science and the environment: 3%

Includes funding for the Environmental Protection Agency, National Science Foundation, National Aeronautics and Space Administration, National Oceanic and Atmospheric Administration, most of the Department of the Interior, plus the Forest Service and Natural Resources Conservation Service.

(e) To assist low income households: 16%

This category includes programs such as housing, income, education, and food assistance that are available to people who meet certain income guidelines. Some help to alleviate poverty (food assistance, income supplements) while others provide a firm foundation and ladders out of poverty (such as housing, health care and education.)

(f) Development, diplomacy and war prevention: 2%

This tiniest category includes funding for all the ways we relate to the rest of the world that do not engage our military capacities – the entire State Department, including the diplomatic corps and the agency for international development, support for the United Nations and other international institutions and non-military aid to other countries.”⁹⁵

⁹⁵ “Where do your tax dollars go?” Data taken from graph available from www.fcnl.org/assets/flyer/FCNL_Taxes13_final.pdf.

Annexe X

World nuclear forces⁹⁶

<i>Country</i>	<i>Year of first nuclear test</i>	<i>Deployed warheads^a</i>	<i>Other warheads^b</i>	<i>Total inventory</i>
United States	1945	2 150 ^c	5 550	~7 700 ^d
Russia	1949	~1800	6700 ^e	~8500 ^f
United Kingdom	1952	160	65	225
France	1960	~290	~10	~300
China	1964	–	~250	~250
India	1974	–	90–110	90–110
Pakistan	1998	–	100–120	100–120
Israel	..	–	~80	~80
North Korea	2006	6–8?
Total		~4 400	~12 865	~17 270

^a “Deployed” means warheads placed on missiles or located on bases with operational forces.

^b These are warheads in reserve, awaiting dismantlement or that require some preparation (e.g. assembly or loading on launchers) before they become fully operationally available.

^c In addition to strategic warheads, this figure includes nearly 200 non-strategic (tactical) nuclear weapons deployed in Europe.

^d This figure includes the United States Department of Defense nuclear stockpile of c. 4,650 warheads and another c. 3,000 retired warheads that are awaiting dismantlement.

^e This figure includes c. 700 warheads for nuclear-powered ballistic missile submarines (SSBNs) in overhaul and bombers, 2,000 non-strategic nuclear weapons for use by short-range naval, air force and air defence forces, and c. 4,000 retired warheads awaiting dismantlement.

^f This includes a military stockpile.

⁹⁶ See SIPRI, *SIPRI Yearbook 2013: Armaments, Disarmament and International Security*, available from www.sipriyearbook.org. See also www.ploughshares.org/world-nuclear-stockpile-report.